

STRATÉGIE DE COMMUNICATION POUR LA PROMOTION DE LA FUTURE AIRE MARINE ET CÔTIÈRE PROTÉGÉE AUX ÎLOTS NORD-EST DE L'ARCHIPEL DES KERKENNAH EN TUNISIE - PHASE I



Mentions légales:

Les appellations employées dans ce document et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées (SPA/RAC) et de l'ONU Environnement/Plan d'Action pour la Méditerranée (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des États, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Cette publication a été réalisée dans le cadre du projet IMAP-MPA mis en œuvre par la Convention PNUE/PAM-Barcelone avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité du SPA/RAC et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.

Copyright:

Tous les droits de propriété du texte et du contenu de la présente publication appartiennent au SPA/RAC. Ce texte et du contenu ne peuvent être reproduits, en tout ou en partie, et sous une forme quelconque, sans l'autorisation préalable du SPA/RAC, sauf dans le cas d'une utilisation à des fins scientifiques, éducatives et non lucratives, et à condition de faire mention de la source.

© 2023 - Programme des Nations Unies pour l'Environnement
Plan d'Action pour la Méditerranée
Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées
B.P. 337
1080 Tunis Cedex - Tunisie
car-asp@spa-rac.org

En charge de l'étude au SPA/RAC

M. Atef LIMAM, Chargé du projet IMAP/MPA
M. Wassim GAIDI, Consultant-Assistant au projet IMAP/MPA

En charge de l'étude à l'APAL

Mme Samia BOUFARES, Directrice de gestion des écosystèmes littoraux
M. Ahmed BEN HMIDA, Responsable des aires marines protégées du centre et du sud

Consultants en charge de l'étude

M. Tahar Ben Gdhifa (Chef de file)
Mr. Aboukacem Khlifi

Pour des fins bibliographiques, cette publication peut être citée comme suit :

SPA/RAC–ONU Environnement/PAM (2023). Stratégie de communication pour la promotion de la future aire marine et côtière protégée aux îlots nord-est de l'archipel des Kerkennah en Tunisie : Etat des lieux. Par Tahar Ben Gdhifa, Aboukacem Khlifi, Ahmed Ben Hmida et Atef Limam Ed. SPA/RAC, Projet IMAP/MPA : 74 pages + Annexes.

Crédit photo de couverture :

© Ahmed Ben Hmida



Ce document a été édité dans le cadre du projet IMAP-MPA financé par l'Union européenne.

Pour plus d'informations :
www.spa-rac.org



Mediterranean
Action Plan
Barcelona
Convention



STRATÉGIE DE COMMUNICATION POUR LA PROMOTION DE LA FUTURE AIRE MARINE ET CÔTIÈRE PROTÉGÉE AUX ÎLOTS NORD-EST DE L'ARCHIPEL DES KERKENNAH EN TUNISIE – PHASE I



LISTE DES ACRONYMES

AMCP : Aires Marines et Côtères Protégées

AMVPPC : Agence de Mise en Valeur du Patrimoine et de Promotion Culturelle

ANPE : Agence Nationale de Protection de l'Environnement

APAL : Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral

ASPIM : Aire Spécialement Protégée d'Importance Méditerranéenne

CRDA : Commissariat Régional au Développement Agricole

CTV : Cellule Territoriale de Vulgarisation

FFEM : Fonds Français pour l'Environnement Mondial

FSS : Faculté des Sciences de Sfax

GIZC : Gestion Intégrée des Zones Côtères

Initiative PIM : Initiative pour les Petites Îles de Méditerranée

INP : Institut National du Patrimoine

INSTM : Institut National des Sciences et Technologies de la Mer

ONG : Organisation Non Gouvernementale

ONTT : Office National du Tourisme Tunisien

PAA : Plan d'Action Annuel

Protocole ASP/DB : Protocole relatif aux Aires Spécialement Protégées et à la Diversité Biologique en Méditerranée

SPA/RAC : Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées

SIPAM : Système Ingénieux pour le Patrimoine Agricole Mondial

URAP : Union Régionale de l'Agriculture et de la Pêche

SOMMAIRE

I. CONTEXTE OBJECTIFS RESULTAS ATTENDUS ET PHASAGE DE LA MISSION.....	1
1. Contexte.....	1
2. Objectif.....	2
3. Tâches et résultats attendus.....	2
4. Phasage de la mission.....	4
Phase I : de diagnostic qui vise à :.....	4
II. DEMARCHE METHODOLOGIQUE	5
Etape 1 : Cadrage.....	5
Étape 2 : Consultation de la bibliographie :	6
Étape 3 : Visite de terrain et concertation avec les parties prenantes.....	7
III. PRESENTATION DE L'AMCP ILOTS NORD DE KERKENNAH ET DE L'AMCP ET SES PRINCIPAUX ENJEUX.....	8
1. Archipel des Kerkennah	8
a. Zone d'étude : Îlots Nord-Est.....	9
b. AMCP ilot nord de Kerkennah	11
IV. ANALYSE DES PARTIES PRENANTES ET CARTOGRAPHIE DES ACTEURS	13
V. ANALYSE DES PLANS DE COMMUNICATION EXISTANTS	19
1. Cadre général et justification.....	19
2. Les intervenants	21
a. L'agence de protection et d'aménagement du littoral (APAL)	21
b. L'institut national des sciences et technologies de la mer (INSTM)	26
c. Le centre d'activités régionales pour les aires spécialement protégées (SPA/RAC)	29
3. Actions.....	30
a. Le projet Medbycatch (2017-2022).....	30
b. Le Projet PALMKER	33
4. Autres actions et autres organismes	37
a. WWF TUNISIE.....	37
b. Le programme SeaTuMed	37
c. Association Kraten pour le Développement Durable, la culture et le loisir (AKDDCL).....	40
d. Association jeunes sciences de Kerkennah (AJSK)	41
e. Palais de la Photographie El Kraten-Kerkennah	44
f. Association Continuité des générations	44
□ Participation à la lutte contre les effets du changement climatique (adaptation, promotion et valorisation des solutions basées sur la nature)?	44

□ Travail sur des écosystèmes spécifiques à savoir zones humides, les Aires marines protégées, les réserves Naturelles et surtout les îles et valorisation comme potentiel d'écotourisme, de tourisme durable et responsable et culturel.....	45
□ Accompagnement des femmes et des jeunes sur l'entreprenariat sociale et solidaire, valorisation et promotion de leurs savoir-faire (Iles Kerkenah et îles Kneiss).	45
VI. NOSTALGIE ET FIERETE DES KERKENNIENS	47
VII. CONFLITS ET ENJEUX	47
VIII. SYNTHÈSE.....	48
IX. PREDISPOSITION DES ACTEURS PAR RAPPORT A LA CREATION DE L'AMP	54
1. Aspect méthodologique et approche de communication participative	55
2. Pertinence et impacts des actions de communication réalisée	55
3. Benchmark.....	57
4. Conclusions et orientations de la stratégie de communication de l'AMCP « îlots nord-est de Kerkennah »	59
X. VISION ET CHOIX FONDAMENTAUX DE LA PHASE II.....	62
1. Justification de l'approche :	62
Bienfaits supplémentaires	63
2. L'élaboration d'une campagne de communication : règles de base.....	65
RÈGLE DES 3 T : - Thème ;	65
RÈGLE DES 3 S : - Stratégie.....	66
c) la conception du message : Le message représente l'élément fondamental de la communication. Sa conception répond à des exigences techniques d'efficacité.	67
□ Le caractère du message	67
c. Le symbole : (le logotype)	71
3. L'évaluation d'une campagne.....	71
a. Les indicateurs de mesures	71
b. La collecte des données	72
XI. Bibliographie.....	74
XII. ANNEXES	75

I. CONTEXTE OBJECTIFS RESULTAS ATTENDUS ET PHASAGE DE LA MISSION

1. Contexte

La présente mission s'intègre dans le cadre de la mise en œuvre du Projet régional « Vers le bon état écologique de la mer et des côtes méditerranéennes à travers un réseau d'aires marines protégées écologiquement représentatives et efficacement gérées et surveillées » (« Projet IMAP-MPA »).

Ce projet est financé par l'Union européenne (UE) – Direction générale des négociations pour le voisinage et l'élargissement (DG NEAR) par le biais de l'instrument financier européen du programme régional 2018-2022 Green MED III-IEV Sud, pour l'eau et l'environnement. Il est coordonné et mis en œuvre par le Secrétariat du PNUE/PAM et exécuté par le biais de son programme d'évaluation et de maîtrise de la pollution marine dans la région méditerranéenne (MED POL) et du Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées (SPA/RAC).

Le Projet IMAP-MPA a pour objectifs de contribuer à :

- La réalisation du Bon État Écologique (BEE) de la mer et des côtes méditerranéennes. Ainsi, il propose de consolider, d'intégrer et de renforcer l'approche écosystémique (EcAp) pour la gestion des Aires Marines Protégées (AMP) et leur développement durable. Ceci sera réalisé par le biais de la surveillance et de l'évaluation de l'état écologique de la mer Méditerranée et de son littoral, y compris les AMP, dans une optique comparative et intégrée.
- L'amélioration de la gestion des AMP par le biais de la mise en œuvre coordonnée de la feuille de route pour un réseau complet et cohérent d'AMP bien gérées afin d'atteindre l'Objectif 11 d'Aichi en Méditerranée et de renforcer l'intégration du Programme de surveillance et d'évaluation (IMAP) dans le cadre de ce processus.

Ainsi, le Projet IMAP-MPA consolidera le développement du réseau méditerranéen d'AMP écologiquement représentatives, interconnectées et efficacement gérées et surveillées. Cet objectif se réalisera à travers :

- (i) l'amélioration de la gouvernance et des politiques nationales relatives à la biodiversité.



(ii) le classement d'AMP, la préparation et la mise en œuvre de leurs plans de gestion et l'amélioration de leur gestion par le biais d'actions ciblées.

En Tunisie, faire des espaces marins et des territoires côtiers, des zones en Bon État Écologique (BEE) est l'objectif principal du projet en question. L'atteinte des résultats escomptés reste tributaire du mode de gouvernance de ces territoires vulnérables et de l'efficacité des plans de gestion et de leur degré d'adaptation aux diverses dynamiques écologiques et socio-économiques.

Aux îlots nord-est de l'archipel des Kerkennah où le plan de gestion a été élaboré dans le cadre d'une collaboration conjointe entre le SPA/RAC et l'Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral (APAL), le projet prévoit de développer des approches et des outils spécifiques pour traiter les problèmes récurrents en termes de gouvernance, de communication, et de gestion participative, afin de s'en inspirer et d'éventuellement les reproduire. L'implication des parties prenantes locales et de tous les acteurs concernés même à l'échelle nationale constituerait la clé de réussite de cette approche. Ainsi, les acteurs seront responsabilisés grâce à leur participation et contribueront à communiquer et à développer des actions de sensibilisation qui garantiront une gestion durable pour le maintien et la conservation de l'environnement marin et côtier du site.

2. Objectif

La présente étude a pour objet l'élaboration d'une stratégie de communication pour promouvoir la future Aire Marine et Côtière Protégée (AMCP) aux îlots nord-est de l'archipel de Kerkennah en Tunisie qui soit en adéquation avec son plan de gestion et sa déclinaison en un plan de communication.

3. Tâches et résultats attendus

Il importe de signaler que l'exécution des tâches prévues par la mission et l'approbation des résultats attendus se fera en étroite concertation et coordination avec l'APAL qui est le gestionnaire légal des AMCP en Tunisie. Ainsi, il est attendu que la stratégie et le plan de communication à proposer concourent directement aux objectifs spécifiques suivants :

- Informer les différents usagers actuels et potentiels de la future AMCP de la valeur patrimoniale du site, de l'importance de sa conservation, des menaces auxquelles il fait face et des règles et réglementation en vigueur relatives à leur conservation et leur gestion



- Promouvoir les activités de gestion/conservation entreprises sur le site afin de maximaliser leur impact .
- Informer et sensibiliser aux niveaux local et national sur le statut du site, les enjeux de sa proclamation en tant qu'aire marine et côtière protégée sur le plan écologique et socioéconomique .
- Faire connaître la future AMCP auprès du grand public à différentes échelles locale, nationale et régionale.
- Promouvoir les actions de conservation et les activités socioéconomiques durables mises en place dans et autour du site .
- Fédérer les usagers directs du site, les autorités locales et autres parties prenantes autour de la future AMCP .
- Inspirer, encourager les collaborations et les échanges d'expériences pour que de nouvelles initiatives similaires en Tunisie ou dans d'autres pays méditerranéens voient le jour ou se renforcent .
- Encourager cette même cible à agir ou à entreprendre dans cette zone dans le respect de ces règles .
- Créer des synergies avec des initiatives existantes sur le plan de la communication, développées par les autorités nationales (exemples APAL, AVFA), les bailleurs de fonds et les organisations actives (exemple Jeunes Science Kerkennah), et portant sur les thèmes similaires (conservation de l'environnement, des espèces protégées, aire marine protégée etc.) aux niveaux local, national et international. Les actions définies dans le plan de communication devront prendre en considération les spécificités et les rôles des partenaires nationaux et locaux.

Les différents publics cibles identifiés sont :

- Les autorités locales et autres parties prenantes concernées par la conservation et la gestion du site, ainsi que la formation, l'information, la communication et l'éducation environnementale .
- La population locale active soit directement ou indirectement sur le site .
- Les pêcheurs .
- Les groupes de développement agricoles (GDA).
- Les acteurs liés aux activités touristiques, de plaisance et balnéaires .
- Les entreprises d'exploitation pétrolières .
- Les visiteurs du site .



- Les scientifiques et les instituts universitaires concernés.
- Les enfants, les écoles, les lycées de la région et des communes côtières adjacentes en général ;
- Les organisations de la société civiles travaillant sur les thématiques environnementales, de la pêche, de la culture et du patrimoine, d'écotourisme et d'activités sportives (tels que le club de snorkeling (plongée avec palmes, masque et tuba) et éventuellement les clubs de cyclotourisme, culturels ...
- Le grand public.

4. Phasage de la mission

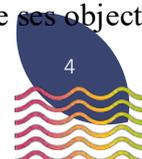
La réalisation de cette prestation doit suivre les phases suivantes :

Phase I : de diagnostic qui vise à :

- Faire un état des lieux des différentes actions de communication sur le site réalisées pour chaque public cible, notamment la campagne SeaTuMed, certaines activités menées dans le cadre du projet MedBycatch, ou d'autres activités entreprises par l'APAL, l'AVFA, ou les organisations de la société civile, telle que l'association Jeunes Science Kerkennah : ;
- Identifier les acteurs impliqués et les moyens mis en œuvre pour la réalisation de ces actions de communication ;
- Évaluer la pertinence et les impacts des actions de communication réalisées pour chaque public cible par rapport aux objectifs de conservation du site, et identifier les acquis, les points forts, les points faibles de ces initiatives ;
- Evaluer les possibles synergies avec les autres initiatives menées/planifiées sur site par le SPA/RAC et ses partenaires sur des thématiques liées à la conservation de la biodiversité marine et côtière.
- Préparer une note méthodologique détaillant la démarche et le calendrier d'exécution à suivre pour les phases suivantes.

Phase II : C'est la phase de développement de la stratégie de communication qui permettra de préciser :

- Les publics cibles prioritaires, leurs profils, leur compréhension des enjeux de la création de l'AMCP, de sa gestion et de ses objectifs, et leurs attentes ;



- Les axes de communication pour la promotion de la future AMCP par public cible ;
- Les messages à livrer à chacune des cibles identifiées ;
- Les canaux de communication par public cible.

Phase III : C'est la phase d'élaboration d'un plan d'action définissant :

- Les actions concrètes de communication à mettre en œuvre par public cible ;
- Les indicateurs de résultats et d'évaluation de la pertinence des différentes actions proposées ;
- Un calendrier d'exécution de ce plan d'action sur 30 mois ;
- Le budget en monnaie locale et tout autre élément nécessaire à sa bonne mise en œuvre.
- Préparer une note méthodologique détaillant la démarche et le calendrier d'exécution à suivre pour les phases suivantes.

II. DEMARCHE METHODOLOGIQUE

Pour répondre aux objectifs de l'étude et aux résultats attendus de cette phase, nous avons suivi une démarche réaliste émanant de la réalité du terrain et du contexte de la zone d'étude. Cette démarche s'articule autour de 3 étapes suivantes :

Etape 1 : Cadrage

Une réunion de démarrage avec l'équipe RAS-PAC a été tenue au siège de la RAS-PAC en date du 18 Janvier 2023 avec le responsable du projet et le représentant de l'APAL qui a permis de :

- Connaître les activités du SPA/RAC au niveau des îlots nord de l'archipel des Kerkennah ;
- Présenter et valider la démarche méthodologique détaillée de l'équipe d'experts ; le plan de travail et le calendrier d'exécution des activités,
- Recueillir les attentes et les aspirations du maître d'ouvrage et de l'APAL
- Collecter les documents bibliographiques
- Planifier les réunions de concertation avec les parties prenantes objet de l'étape suivante





Photo 1 : Réunion de démarrage tenu l'équipe RAS-PAC en date du 18 janvier 2023

Le principal résultat du cadrage été une liste partenaires à rencontrer et ainsi que des actions de communication entreprise dans l'archipel de Kerkennah et qui feront l'objet d'évaluation dans le cadre du diagnostic.

La pêche et le tourisme sont les principaux secteurs d'activité connus pour la zone, mais d'autres secteurs ont été probablement identifiés, tels que l'artisanat, l'agriculture traditionnelle, etc.

Étape 2 : Consultation de la bibliographie :

Lors de cette étape une analyse approfondie de la documentation disponible, d'intérêt pour la zone, a été réalisée en vue de déterminer les principaux éléments à couvrir par le diagnostic. Une attention particulière a été accordée aux trois principaux documents en lien avec la zone produits dans le cadre du Projet MedMPA Net et publié en 2015 et 2019 :

- Plan de financement de la future Aire marine et côtière protégée des îlots nord de l'archipel de Kerkennah (2019)
- Bilan diagnostic : Phase I du Plan de gestion de la partie marine et côtière des îlots nord de l'archipel de Kerkennah (2019)
- Mesures de gestion : Phase II du Plan de gestion de la partie marine et côtière des îlots nord de l'archipel de Kerkennah (2019)
- Etude socio-économique de la partie marine du nord-est des îles de Kerkennah en Tunisie (2015)



- Stratégie de mobilisation des acteurs institutionnels pour la création d'une AMP aux îlots nord de Kerkennah (2015)
- Plan de financement de la future AMCP des îlots nord de l'archipel de Kerkennah (2019).

Une attention particulière a été aussi accordée à la consultation et à l'analyse préliminaires des travaux similaires entreprises dans le même cadre que ce soit en Tunisie ou ailleurs et dont on cite.

- Elaboration de la stratégie de communication pour la promotion de l'AMCP des îles de Kuriat (2018),
- Élaboration d'une stratégie de communication pour la promotion de la future Aire Marine et Côtière Protégée de Jbel Moussa au Maroc (2022).

Étape 3 : Visite de terrain et concertation avec les parties prenantes

Des visites de terrain ont été effectuées entre le 27 et le 28 Février 2023 et qui avaient permis de tenir des réunions de concertation avec les parties prenantes et les acteurs principaux de l'AMCP et d'observer sur lieux des activités de communications entreprises dans l'archipel de Kerkennah.



Photo 2 : Visites de terrain et réunions de concertation effectuées entre le 27 et le 28 Février 2023

La concertation avec les parties prenantes suivant un questionnaire semi-structuré a été préalablement élaboré et dont le but est :

- L'analyse des connaissances, attitudes et pratiques des acteurs socio- économiques relatifs à l'AMCP;
- L'analyse de toutes les activités communication entreprises dans la cadre des différents projets de développement (contexte, étendue, objectif, cible, pertinence et impact .etc)
- Recensement et analyse de la pertinence des canaux de communication dans l'archipel
- L'analyse de la capacité des OSC d'assurer la mise en œuvre et la durabilité des activités de communication autour de la future AMCP.

Ces réunions se sont déroulées selon le calendrier suivant :

Tableau 1 : Calendrier des réunions de concertation

Date	Lieu	Acteur/Responsable
27 février 2023	PME Discover	Mr Abderrahmane Chakchouk Association aventurier pour le développement
27 février 2023	PME Discover	Mr Abderrahmane Chakchouk Responsable à l'APAL chargé de l'unité de gestion de l'AMCP des ilots nord de Kerkennah
27 Février 2023	Maison des Jeunes de Kraten	Les membres du bureau de l'Association Kraten pour le développement durable
28 Février	Port de Kraten	Visite des affiches de communication au niveau du prot
24 octobre 2022 17 h	PME de collection et traitement du plastique	Cyclo.

III. PRESENTATION DE L'AMCP ILOTS NORD DE KERKENNAH ET DE L'AMCP ET SES PRINCIPAUX ENJEUX

1. Archipel des Kerkennah

L'archipel des Kerkennah est situé au sud-est de la Tunisie à 20 km des côtes de la ville de Sfax. L'archipel est constitué principalement par deux îles : l'île Chergui et l'île Gharbi. L'archipel de Kerkennah a une superficie de l'ordre de 150 km² et 174 km de linéaire de côte, dont 171,5 km de linéaires stable. L'archipel est allongé sur 35 km du nord-est au sud-ouest avec une largeur variable pouvant atteindre les 14 km (DGEQV 2012). Les côtes de l'archipel sont pour la plupart basses, et les falaises les plus hautes pouvant atteindre les 11 mètres



(Etienne 2014). Généralement, l'archipel se caractérise par des côtes occidentales très rectilignes et des côtes septentrionales très découpées. Cette morphologie tourmentée de la zone nord de l'archipel est due à plusieurs facteurs, essentiellement à l'effet des vagues du secteur nord et nord-ouest. Cette morphologie tourmentée est aperçue dans les îles et îlots de la zone nord-est, où on peut dénombrer sur un même îlot des côtes rocheuses, des plages, des côtes à marais maritimes. (APAL 2001).

a. Zone d'étude : Îlots Nord-Est

La zone d'étude se situe au Nord Est de l'archipel des Kerkennah et la partie marine contigüe, et qui se trouve au large, à environ 12 nautiques de Sfax, à l'entrée Nord du Golfe de Gabès. Cet archipel est constitué de deux îles principales : Gharbia au Sud-Ouest, d'une superficie de 49 km² et Cherguia, au Nord-Est, d'une superficie de 110 km². Au Nord de Cherguia, 13 îles et îlots émergent. Néanmoins, la zone d'influence sur la présente étude, va au-delà de ce périmètre, et englobe les zones terrestres avoisinant la partie marine et côtière de ces îlots qui interagissent avec ces derniers. En effet, ces zones plus étendues abritent la majorité des activités socioéconomiques de la population locale qui se pratiquent dans la future AMP et qui ont des impacts directs et indirects sur le site à gérer. Les îlots les plus remarquables sont ceux de Gremdi, Roumadia, Sefnou, Ramadia, Lazdad et Chermadia. Le tableau suivant présent en détails les 6 îlots concernés par la présente étude et l'aire de la futur AMCP d'îlots nord-est de Kerkennah :

Tableau 2 : Les îlots concernés par cette étude



Nom de l'île	Autres noms	Superficie (ha)	Distance/ Cherguia (mètres)	Limite Nord Limite Sud	Limite Est Limite Ouest
Gremdi	Khemchi	196,26	350	34°45'38"N 34°44'38"N	11°20'35"E 11°18'21"E
Roumadiya	Coucha	166,90	1220	34°49'45"N 34°48'54"N	11°20'07"E 11°18'13"E
Sefnou		52,67	610	34°48'08"N 34°47'26"N	11°13'55"E 11°13'01"E
Ramadiya	Rakkadiya	4,15	600	34°49'33"N 34°49'22"N	11°16'59"E 11°16'51"E
Lazdad	Le Barrage	22,13	1642	34°46'14"N 34°45'39"N	11°18'31"E 11°17'40"E
Charmadia		2,79	1380	34°56'07"N 34°45'59"N	11°12'29"E 11°12'20"E
El Oula	La Première	2,21	864	34°45'29"N 34°45'22"N	11°18'15"E 11°18'04"E
El Louza	L'Amandier Lazdad Ouest	1,18	1677	34°46'21"N 34°46'20"N	11°17'35"E 11°17'34"E
Jeblija	Haj Hamida	1,43	6690	34°45'29"N 34°45'22"N	11°21'48"E 11°21'42"E
Keblija		0,99	6386	34°45'13"N 34°45'09"N	11°21'42"E 11°21'35"E
Hjar el Oust	Rocher du milieu, El Wousta	0,13	5478	34°45'13"N 34°45'12"N	11°21'06"E 11°21'03"E
Gharsa	El Gharsa, Ilot du Jardin	1,64	5616	34°45'33"N 34°45'26"N	11°21'05"E 11°20'59"E
Chehimi	Ech'hima	0,06	5019	34°45'27"N 34°45'26"N	11°20'42"E 11°20'40"E

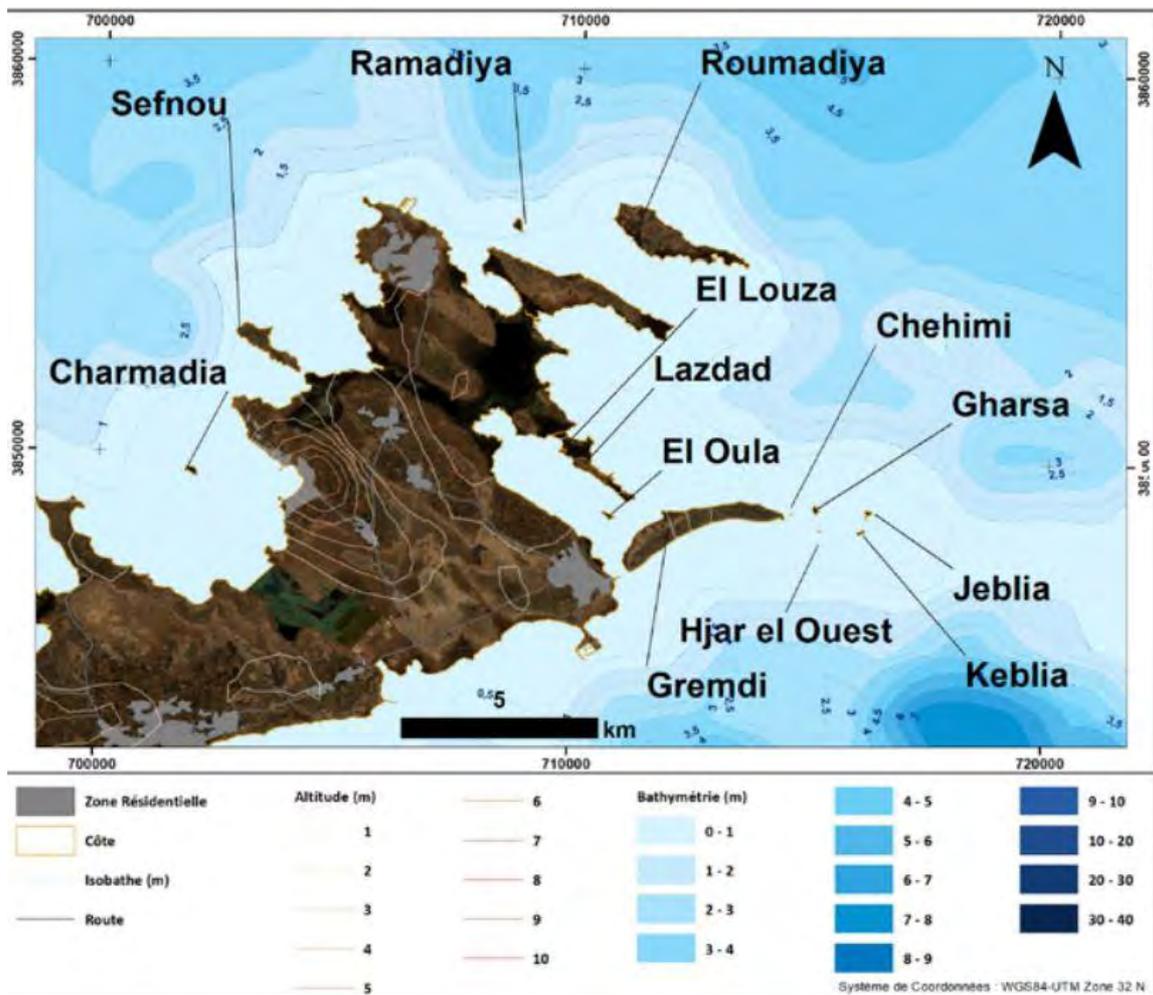


Photo 3 : Carte des îlots de Kerkennah et de la future AMCP

Gremdi se situe à 350 mètres de la côte, Charmadia et Roumadiya sont les îlots plus éloigné et se situent à des distances respectives de 1380 et de 1220 mètres de la cote. Les superficies de ces îlots sont hétérogènes : Gremdi est le plus vaste avec 196 ha, alors que Charmadia et Ramadiya sont les plus petites avec 2,79 et 4,15 ha. Tous les îlots présentent une physiographie plane. Leurs altitudes ne dépassent pas 4 mètres.

b. AMCP ilot nord de Kerkennah

La partie nord des îles Kerkennah figure parmi les sites potentiels en Tunisie du Programme de Développement des AMCP mené par l'APAL dans le cadre de la politique nationale sur la biodiversité visant l'établissement d'un réseau d'AMCP tout le long des côtes tunisiennes. L'objectif de la création d'une AMCP au niveau de cette région de l'archipel Kerkennien, vise la réconciliation entre les besoins socio-économiques et préservation des

ressources du milieu et la pérennité de sa productivité, autour des concepts de développement et de gestion durable de la futur AMCP des îlots nord-est.

Le défi est de taille, vu le contexte de fortes tensions socio-économiques atteintes impactant fortement la biodiversité, les habitats, l'écosystème marin et côtier de l'archipel Kerkennah et une situation explosive de l'exploitation des ressources halieutiques.

Ainsi, le mode de gestion préconisé pour cet espace relève de la démarche patrimoniale qui se décline en trois objectifs globaux :

- Protéger les acquis,
- Réhabiliter les potentiels,
- Valoriser durablement

Par ailleurs, quatre objectifs spécifiques ont été définis pour l'AMCP:

- **Objectif spécifique 1 visant la conservation** : Les espèces endémiques rares et menacées, les ressources naturelles ainsi que les valeurs patrimoniales de l'archipel sont protégées.

- **Objectif spécifique 2 visant l'aménagement** : Les Aménagements touristiques, les habitats, les paysages terrestres et marins ainsi que le patrimoine culturel sont gérés plus efficacement compte tenu des impératifs de protection du site.

- **Objectif spécifique 3 visant le développement et de**

Valorisation mésologique et scientifique : le patrimoine de l'archipel et ses ressources biologiques (pêche) sont gérés selon les principes du développement durable et s'appuient sur une stratégie de développement participative et sur le long terme jalonné de résultats concrets en adéquation avec les impératifs de conservation.

- **Objectif spécifique 4 lié à la gouvernance** : Les parties prenantes sont mieux impliquées et s'approprient des objectifs de gestion et de conservation dédiés à l'AMCP. Le zonage et la réglementation proposés ont été élaborés de manière participative lors des ateliers de concertation et des réunions/entrevues bi/multilatérales organisées au cours du processus d'élaboration du plan de gestion. Ce processus participatif a associé les principales administrations et ONGs locales (dont certaines dédiées à la protection de la nature), mais également et surtout les pêcheurs artisanaux d'Ennajat, de Kraten et d'El Ataya qui ont défendu les enjeux d'exploitation durable des ressources halieutiques et de préservation des techniques de pêche traditionnelles.

Le zonage a été effectué en prenant en considération et en superposant les enjeux de conservation et ceux de développement et de préservation des ressources halieutiques côtières. Le zonage proposé couvre une superficie totale de l'aire protégée de 1091,5 km² (1087 km² représentant la superficie de la partie marine et 4,5 km² représentant la superficie de la partie terrestre (îlots)).

Le zonage proposé couvre une superficie totale de l'aire protégée de 1091,5 km² (1087 km² représentant la superficie de la partie marine et 4,5 km² représentant la superficie de la partie terrestre (îlots)).

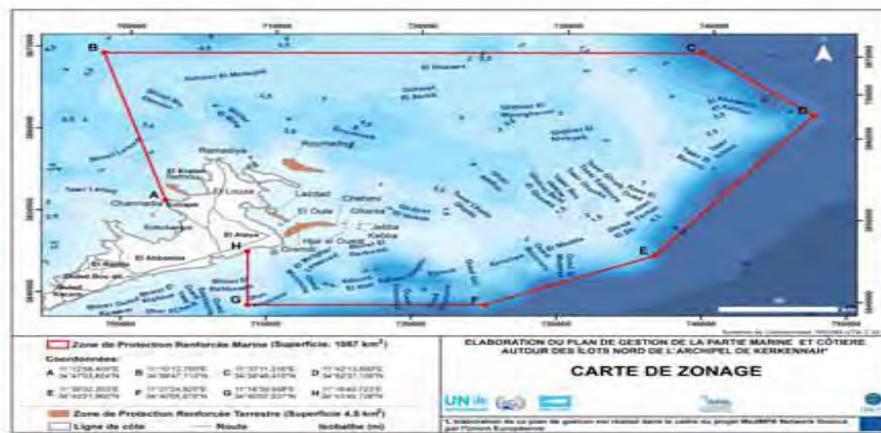


Photo 4 : Carte de zonage de la future AMCP des îlots de Kerkennah

IV. ANALYSE DES PARTIES PRENANTES ET CARTOGRAPHIE DES ACTEURS

L'analyse des parties prenantes est une méthodologie d'identification des acteurs clés dans un projet et de planification en vue de leur participation tout au long du cycle du projet. C'est, par conséquent, le point de départ de la plupart des processus participatifs.

Les parties prenantes sont définies comme des groupes ou des individus qui peuvent avoir un impact direct ou indirect sur un projet ou avoir un intérêt dans le projet qui peut affecter les résultats du projet à la fois négativement et positivement.

L'identification de parties prenantes a été faite en prenant en compte les intérêts des groupes de parties prenantes, en déterminant comment et jusqu'à quel degré ils seront affectés pour identifier le degré de leur influence sur le projet. La démarche appliquée pour l'analyse des parties prenantes a été basée :

- Sur l'analyse des documents bibliographiques et des études disponibles ;



- Sur des enquêtes semi-structurées auprès des acteurs identifiés,
- Les focus groupes organisés avec les parties prenantes lors des réunions tenue à Kerkennah en date du 24-25 et 26 octobre 2022

Les critères adoptés pour l'évaluation sont les suivants :

- L'intérêt : désigne le degré avec lequel une partie prenante accorde de l'importance à la réussite d'un projet (dans un but professionnel, personnel ou autre) ;
- L'influence ou pouvoir : désigne quant à lui le degré avec lequel une partie prenante peut influencer positivement ou négativement l'accomplissement des objectifs du projet.

Par conséquent, la méthodologie adoptée se base sur une "matrice intérêt / pouvoir" présentées dans la ci-dessous.

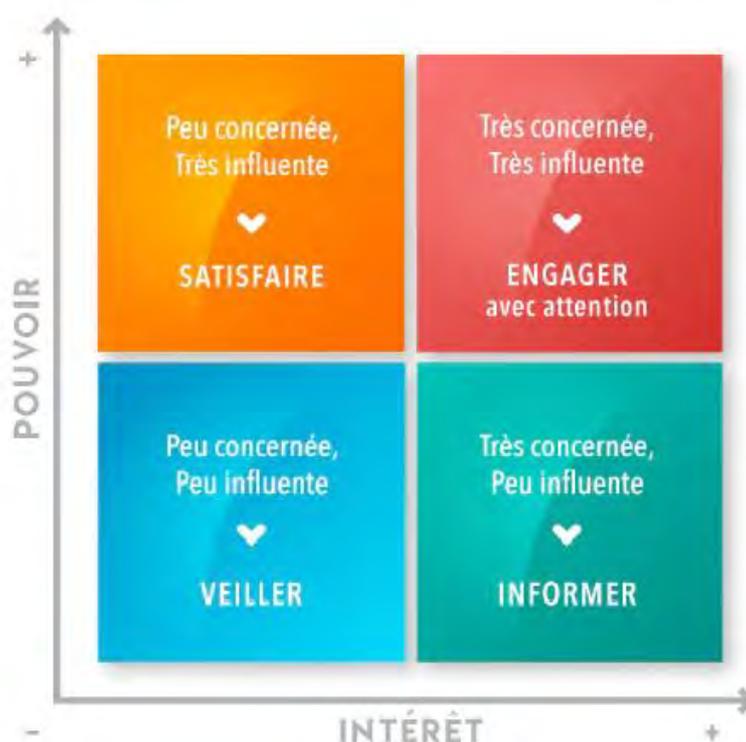


Figure 5 : Matrice intérêt / pouvoir

Ainsi et dans le cadre de la présente étude, une attention particulière sera portée aux parties prenantes présentant un intérêt et/ou une influence forte vis-à-vis du Projet. Ceci passera par des actions de participation, de consultation et de communication. Pour les parties prenantes présentant un intérêt et un pouvoir faible vis-à-vis du Projet, des actions de communication seront suffisantes pour répondre à leurs besoins. Les types d'actions conseillées à entreprendre pour chaque catégorie de partie prenante sont présentés dans le tableau suivant :

Tableau 3 : Tableau d'analyse des parties prenantes

Profil de la partie prenante	Actions conseillées
Pouvoir élevé/Intérêt fort	ENGAGER AVEC ATTENTION : - Consulter la partie - Proposer un partenariat - Co-décider - Gestion rapprochée
Pouvoir élevé/Intérêt faible	SATISFAIRE : - Veiller à ce que la partie soit satisfaite - Délivrer des informations de qualité - Augmenter son intérêt progressivement
Pouvoir faible/Intérêt fort	INFORMER : - Délivrer l'information - Sonder les avis - Proposer un rôle d'ambassadeur
Pouvoir faible/Intérêt faible	VEILLER : - Ne pas aller à sa rencontre - L'information est à disposition - Surveiller les « CONTRE ».

Le tableau ci-après récapitule la synthèse d'analyse des parties prenantes identifiées et consultées pendant cette phase.

Tableau 4 : Synthèse de l'analyse des parties prenantes

Acteurs		Rôle et contribution	Pouvoir	Intérêt	Stratégie à adopter
Acteurs clés	Pêcheurs	Les pêcheurs sont parmi les utilisateurs les plus fréquents de la zone. Les pêcheurs locaux sont organisés dans le cadre d'un syndicat de pêcheurs. Les autres pêcheurs exerçaient des droits de pêches aux large de la zone cible aux mêmes pieds d'égalité que les pêcheurs locaux	fort	fort	Collaborer
	APAL	Autorité de contrôle sur le DPM et sur les AMCP. Rôle déterminant dans la mobilisation des acteurs et dans la mise en œuvre des procédures de création de l'AMCP	fort	fort	Collaborer
	Municipalité de Kerkennah	Elle représente le pouvoir local son rôle est déterminant dans l'aménagement du territoire et pour la gestion des déchets solides et pour aménager les lieux de baignade et de plaisance sur la plage afin de préserver l'écosystème	fort	fort	Collaborer
	Les organisations de la société civile (OSC)	Elles jouent un rôle important dans la mobilisation et la sensibilisation des acteurs clés et notamment les pêcheurs	fort	fort	Collaborer



Acteurs		Rôle et contribution	Pouvoir	Intérêt	Stratégie à adopter
		et la population locale et notamment l'association Kraten Kraten pour le Développement Durable qui est très dynamique dans la zone d'influence de la future AMCP			
	Population locale/Agriculteurs	Les activités socio-économiques ont un impact important sur la préservation du milieu naturel (pollution, déchets, Chasse, exploitation et dégradation des parcours..etc)	fort	fort	Collaborer
Acteurs institutionnels gouvernementaux	Ministère de la Culture/INP	Il est représenté à l'échelle régionale et locale par le Commissariat du Patrimoine pour la région Côtière du Sud. Il est actuellement actif pour la mise en valeur du patrimoine archéologique et culturel (matériel et immatériel). Son Intervention est importante pour la sauvegarde des monuments historiques et culturels et pourrait jouer un rôle pour la mise en valeur des vestiges historiques	faible	faible	L'information est à disposition -Surveiller les « CONTRE ».
	CRDA/DGPA	Autorité en charge du développement durable des secteurs de la pêche et de l'agriculture	faible	fort	Communiquer
	Garde maritime (Ministère de l'Intérieur)/Marine Nationale	Elle est l'autorité de contrôle dans le milieu marin	fort	faible	Satisfaire
	Ministère de l'Environnement/ ANGED	Chargé de la sauvegarde de l'environnement et du traitement des déchets solides et liquides Dans la zone	fort	faible	Satisfaire
	Ministère du Tourisme et de l'artisanat représenté par l'Office National du Tourisme Tunisien et par l'office National de l'Artisanat	-Elle est représentée à l'échelle régionale par le Commissariat Régional du Tourisme (CRT) de Sfax et par la Délégation régional de l'Artisanat (DRA) de Sfax -Pourrait jouer un rôle important pour la promotion du tourisme écologique et des produits artisanaux et de terroir en partenariat avec les promoteurs touristiques et les artisans	faible	faible	L'information est à disposition -Surveiller les « CONTRE ».
	ANPE	Chargée de contrôler la qualité des eaux et des rejets industriels notamment ceux des activités pétrolières au niveau de l'archipel	fort	faible	Satisfaire
	Autorités régionale et local (gouverneur de Sfax et le délégué de Kerkennah)	Mise en œuvre des politiques publiques de développement économique et social à l'échelle régionale et locale à travers le conseil régional et local	fort	faible	Satisfaire



Acteurs		Rôle et contribution	Pouvoir	Intérêt	Stratégie à adopter
	Ministère de l'Education représenté à l'échelle régionale par le Commissariat Régionale de l'Education de Sfax	Elle est en charge de la gestion des écoles primaires, des écoles préparatoires et des lycées secondaires qui pourrait mener des activités de communication autour de l'AMCP auprès des écoliers et lycéens qui constituent des relais importants de communication auprès du grand public	fort	faible	Satisfaire
	INSTM/ Faculté des sciences de Sfax	Mènent des activités de recherche scientifique qui pourraient contribuer à améliorer les connaissances sur les écosystèmes et notamment : marins et halieutiques,	faible	fort	Communiquer
Auteurs institutionnels non gouvernementaux	Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées (CAR/ASP)	Financement Support logistique et scientifique	faible	fort	Communiquer
	Les promoteurs touristiques ainsi que les promoteurs des projets de services touristiques et les artisans	Pourrait jouer un rôle important pour la promotion du tourisme écologique, et des produits de terroirs (agricoles et artisanaux)	faible	fort	Communiquer
	Unités privées de conditionnement des produits de la mer	Ils conditionnent les différents produits de la mer de Kerkennah à savoir : crevettes, poulpes, sèche et récemment les crabes Ils s'approvisionnent moyennant un réseau d'intermédiaires (dit gachara) qui achètent les produits de la mer auprès des pêcheurs sans passer par les marchés contrôlés	faible	faible	L'information est à disposition -Surveiller les « CONTRE ».
	URAP/GDA et syndicat de pêcheur	Le Syndicat de pêcheur défend les intérêts des pêcheurs locaux. URAP peut contribuer à la sensibilisation des pêcheurs aux méthodes les plus durables	faible	faible	L'information est à disposition -Surveiller les « CONTRE ».
	Sociétés pétrolières/ PERENCO	Utilisateurs de l'espace marin, leurs activités pourraient avoir des impacts négatifs sur les ressources halieutiques et maritimes	fort	faible	Satisfairere

Selon leur importance respective et leur niveau d'engagement dans la zone on peut classer ces acteurs en trois principales catégories :

- **Acteurs clés** : acteurs exerçant une influence déterminante sur la conception, la planification et la mise en œuvre du projet. Ils prennent des décisions donnant des orientations politiques/assument souvent la responsabilité de la réalisation des objectifs et sous-objectifs/fournissent des prestations importantes pour la réussite du projet ;
- **Acteurs primaires** : acteurs concernés indirectement par le projet, soit comme bénéficiaires, soit comme groupes qui souhaitent accroître leur pouvoir et leurs privilèges ou qui doivent y renoncer ;
- **Acteurs secondaires** : acteurs participants indirectement ou seulement temporairement au projet, par exemple en tant qu'organisations intermédiaires, prestataires de services.

La carte des acteurs, présentée à la figure ci-dessous, permet d'une part de schématiser la relation entre les parties prenantes et le projet et d'autre part d'identifier correctement les principales parties prenantes et de les classer par ordre de priorité.



Figure 6 : Carte des parties prenantes

V. ANALYSE DES PLANS DE COMMUNICATION EXISTANTS

Cette partie se base sur l'analyse bibliographique et les différentes rencontres et entretiens (semi-structurés) avec diverses personnes ressources et notamment des représentants de la société civile

1. Cadre général et justification

La partie nord des îles Kerkennah figure parmi les sites potentiels en Tunisie du Programme de Développement des AMCP mené par l'APAL dans le cadre de la politique nationale sur la biodiversité visant l'établissement d'un réseau d'AMCP tout le long des côtes tunisiennes. Elle se trouve, toutefois, particulièrement menacée au niveau des deux interfaces marine et terrestre. Ces perturbations anthropiques, mais aussi naturelles contribuent fortement à la dégradation des habitats ce qui fragilise le fonctionnement des écosystèmes terrestres et marins, réduisant ainsi leurs productivités et leurs résiliences écologiques. Parmi les menaces les plus importantes et dont il faut en prendre considération dans l'approche proposée :

Partie marine :

Pêche et surexploitation : La pression sur les ressources s'amplifie de plus en plus, des pêcheurs artisanaux de Kerkennah mais aussi de Sfax, de la Chebba se replient sur l'archipel qui constituent un refuge ultime pour les ressources halieutiques dans la région et les traits de chalut souvent illicite et non réglementaires (Kiss, braconnage, chalutage non réglementé, etc.) effectués dans les herbiers de l'archipel. Ces pratiques occasionnent des dégâts considérables sur les ressources halieutiques mais aussi sur la flore marine,

Déclin du stock d'éponges : C'est un des exemples les plus expressifs de déclin des stocks halieutiques de l'archipel des Kerkennah. La production d'éponges a fortement diminué ces dernières années. Selon les statistiques de la DGPA de 2010, la baisse de cette production serait de l'ordre de 90% sur la période s'étalant de 2006 à 2010

Destruction des habitats marins liée au chalutage benthique. Cette destruction intéresse notamment les habitats caractéristiques du fond marin peu profond autour de l'archipel. La détérioration de ses habitats est due essentiellement au chalutage illicite et irrégulier. Le Kiss est également connu pour ses effets destructeurs à l'encontre de la faune

d'intérêt commercial ou non et de la pêche non sélective.

Pollution marine : La pollution dans la région notamment celle due à l'exploitation offshore des hydrocarbures, et plus généralement la pollution du golfe de Gabès ne peut qu'aggraver la surexploitation et le déclin de la production halieutique enregistrés ces dernières années au niveau de l'archipel de Kerkennah.

Partie terrestre :

Élévation du niveau de la mer : L'archipel de Kerkennah est connu pour sa vulnérabilité physique liée à sa faible altitude. Le niveau de la mer s'élève plus rapidement autour de l'archipel de Kerkennah qu'ailleurs en Tunisie, notamment dû au réchauffement climatique.

Érosion, submersion et salinisation : L'archipel Kerkennien notamment celui de l'île Chergui et plus précisément celui de la partie orientale est un littoral affaibli par l'érosion avec des signes de submersion et de la salinisation des terres.

Exploitation et dégradation du couvert végétal : Les îlots ont servi comme lieu de pâturage pour le petit élevage pour la population locale de l'archipel et surtout celle d'El Attaya. Ces lieux de pâturages concernent notamment les îlots de Roumadiya, Sefnou et de Gremdi. Ce dernier site a été utilisé aussi pour l'élevage des lapins. Actuellement le couvert végétal souffre d'un surpâturage.

Le braconnage : Le ramassage des œufs de perdrix et l'abattage de tortues marine sont les raisons majeures du déclin notable de ces populations dans la région des Kerkennah. Les oiseaux nicheurs des îlots Nord Est de l'archipel sont sujets à un braconnage et un pillage systématique sur leurs nids.

Les flux de visiteurs : Les flux de visiteurs sur l'archipel occasionnant une détérioration des habitats par piétinement, et laissant derrière eux régulièrement des déchets qui s'accumulent avec ceux amenés par la mer.

Il est à signaler que pour cet espace des îlots Nord-Est de l'Archipel de Kerkennah, les avis de l'ensemble des acteurs convergent vers l'établissement d'une aire protégée non seulement pour la préservation de son patrimoine mais aussi pour la préservation des ressources halieutiques et des métiers liés à la pêche artisanale, source de revenus essentielle des communautés côtières riveraines de la zone. Malgré les difficultés et la complexité des problématiques, le diagnostic établi collectivement converge avec le constat général établi par

les scientifiques et les gestionnaires.

2. Les intervenants

Les aires protégées marines et côtières ont été conçues et établies comme outil de conservation et de gestion durable du littoral et du milieu marin, en vue de préserver les écosystèmes, les habitats et les espèces protégées ou menacées ainsi que les ressources naturelles. Elles sont créées pour faire face aux périls et aux pressions occasionnées par les activités humaines sur la faune, la flore et les habitats et pour freiner l'érosion de la biodiversité.

La Méditerranée, est l'une des mers les plus riches en biodiversité au monde. Depuis 1982, conscients de ses valeurs et de la nécessité de préserver cet espace les pays méditerranéens ont adopté dans le cadre du Plan d'Action pour la Méditerranée (PAM) et en complément à la Convention de Barcelone, le Protocole relatif aux Aires Spécialement Protégées de Méditerranée (Protocole ASP).

Afin de faciliter la mise en œuvre du Protocole ASP/DB, le Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées (SPA/RAC) a élaboré un Programme d'Action Stratégique pour la Conservation de la Diversité Biologique en région méditerranéenne (PAS BIO), qui a été adopté par les Parties contractantes en 2003.

a. L'agence de protection et d'aménagement du littoral (APAL)

L'Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral (APAL) est un établissement public à caractère non administratif, créé par la loi N°95-72 promulguée le 24/07/1995. L'APAL est appelée à exécuter la politique de l'État dans le domaine de la protection et de l'aménagement du littoral, protéger le domaine public maritime contre les empiètements et les occupations illicites et donner son approbation à tout projet d'aménagement et d'équipement sur le littoral avant son exécution et ce dans le cadre de concertation avec les intervenants.

Mission

Parmi les principales missions de l'APAL figurent la gestion des espaces littoraux par la réalisation, le suivi et le contrôle des opérations d'aménagement et de protection. A ce propos, l'APAL a réalisé plusieurs études et travaux de terrains relatifs à ces espaces dont 6 études de gestion d'aires marines protégées. Ces études sont accompagnées de travaux de terrain de cartographie et de développement de bases de données (biodiversité marine et

côtière, herbier de posidonie, Cartes des biocénoses marines, Bases de Données Géographiques).

Principales réalisations

L'APAL a pris en charge une Gestion opérationnelle de plusieurs écosystèmes littoraux en procédant à la mise en œuvre des Plans de gestion des zones côtières au Cap Bon, de l'Aire Marine et Côtière Protégée de La Galite, de Tabarka, de Cap Negro-Sidi Mechreg, de Zembra et Zembretta, et des îles Kuriat, Kneiss.

L'Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral a entamé les premières mesures pour la gestion patrimoniale de zones marines et côtières tunisiennes depuis l'année 2000, les interventions ont concerné trois types d'espaces côtiers à savoir : les Zones Humides, les Îles et îlots et les caps. Plusieurs investigations et missions de reconnaissance de terrain sont menées puis accompagnées par certains suivis scientifiques ou par des actions de valorisation et de réhabilitation de certains espaces.

Depuis l'année 2002, l'APAL a entamé les premières activités de gestion effective de zones côtières dans le cadre de projets appuyés par des bailleurs de fonds étrangers. Elle a également mené conjointement des campagnes de sensibilisation du public, en particulier scolaire, aux valeurs des écosystèmes côtiers comme les zones humides littorales, les dunes bordières, les îles, les herbiers

Les travaux de l'APAL varient entre les études et les projets en rapport avec le littoral, mais s'étendent aux aspects techniques pratiques et stratégiques, dont l'élaboration des bases des données, la gestion des écosystèmes, les observations océanographiques etc.

Ces études consistent en l'élaboration de Plans d'Occupation des Plages (POP), d'aménagement d'esplanades côtières, de protection de la côte contre l'érosion marine, de réhabilitation de Sebkhass côtières, de gestion d'aires marines protégées, de la Maitrise foncière, ainsi que des études sur les dunes littorales, les indicateurs de suivi des écosystèmes littoraux, les sources des nuisances sur le littoral.

Dès l'année 2000, l'Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral a entamé les premières mesures pour la gestion patrimoniale de zones marines et côtières tunisiennes. L'intervention se fait au niveau de trois types d'espaces côtiers à savoir :

- Les Zone Humides

- Les caps

- Les Îles et îlots

Il est important de noter la réalisation de campagnes de sensibilisation du publique notamment scolaire aux valeurs des écosystèmes côtiers comme les zones humides littorales, les dunes bordières, les îles, les herbiers de posidonies et autres biocœnoses marines. Les espaces marins et côtiers à ériger en Aires Marines et Côtieres Protégées sont des sites d'exception riches en espèces faunistiques et floristiques rares, endémiques et/ ou en voie de disparition à l'échelle méditerranéenne, et subissent parfois des pressions et des menaces de différents types (destruction, usage inadéquat, ignorance de l'état de fragilité) d'où l'intérêt de les réhabiliter, protéger et valoriser.

Afin d'instaurer une gestion adéquate au cas par cas des écosystèmes littoraux à ériger en Aire Marine et Côtière Protégée, l'APAL s'est fixé pour défis d'adapter le cadre juridique y relatif notamment par la promulgation de la loi 49-2009 du 20 juillet 2009 portant sur la création et la gestion d'Aires Marines et Côtieres Protégées. Un programme de développement des Aires Marines et Côtieres Protégées a été mis en place. Ses principales finalités sont de :

- Préserver le Patrimoine Naturel Marin et Côtier par le renforcement de la gestion de terrain dans une démarche intégrée.
- Développer une gouvernance locale autour des AMCP
- Mettre en place des mécanismes de financements pérennes des AMCP
- Valoriser et rationnellement utiliser les ressources halieutiques des APMC pour un développement durable de la pêche

Pour ce faire l'unité AMCP conçoit et met en œuvre la gestion adéquate qui vise la réservation du patrimoine écologique, culturel et paysager des écosystèmes vulnérables sur le littoral tunisien.

Les principes de gestion adoptés par l'APAL consistent à :

- Protéger les acquis en matière de biodiversité marine et côtière par la mise en œuvre de programmes spécifiques de préservation des espèces endémiques, rares et menacées et ces essentiellement dans le domaine de l'ornithologie, de l'herpétologie et de la botanique.

- Réhabiliter les potentiels notamment paysagers et de qualité du milieu (eaux, déchets ...)

- Harmoniser les usages anthropiques avec les exigences la gestion conservatoire de sites d'exception.
- Valoriser durablement les vestiges archéologiques, les savoir-faire locaux et la richesse des paysages.

Pour la mise en œuvre des programmes et des plans d'intervention, l'unité de gestion conjointe des AMCP collabore avec des partenaires tunisiens et / ou étrangers. L'APAL a proposé 11 sites au total pour constituer un réseau national d'AMCP en Tunisie, à savoir : Tabarka (nord-ouest), la Galite, Cap Negro/Cap Serrat, Sidi Ali el Mekki, Zembra, les îles de Kuriat, les îlots situés au nord des Kerkennah, les îles Kneiss, la flèche de Ras Rmel (Jerba), la lagune de Boughrara et la lagune d'el Bibane. Ainsi, le projet d'établissement d'une AMCP sur les îlots nord-est de Kerkennah s'inscrit en seconde priorité par rapport aux autres sites.

Cette stratégie serait mise en œuvre en associant les acteurs locaux et les usagers dans la gestion des aires marines et côtières protégées. Elle prévoit également le renforcement de leur gestion par l'APAL et ses partenaires et la mise en réseau de ces sites. Aussi, il convient de préciser qu'avec ce cadre législatif, l'APAL peut aussi concéder la gestion du site partiellement ou dans sa totalité à un organisme tiers, appuyant l'acte de cession par un document contractuel de type charte ou cahier des charges

Stratégie de mobilisation pour la création d'une AMP aux îlots Nord-est de Kerkennah

Dans le cadre de sa mise en œuvre d'une aire marine et côtière protégée dans la partie Nord-est des Iles Kerkennah en Tunisie. L'APAL a établi une mesure additionnelle à l'étude de caractérisation écologique, elle concerne l'élaboration d'une stratégie de mobilisation des parties prenantes afin d'apporter l'assistance technique nécessaire En effet, pour assurer l'efficacité et l'efficience d'une AMP, et afin d'optimiser la cohérente de sa faisabilité technique et sociale, cette intervention se base sur une approche systémique. Cette approche de gouvernance garantit la participation et l'appui des institutions publiques et conforte le dialogue entre de multiples parties prenantes publiques et privées, associatifs et usagers.

L'examen des données permettent de tirer des conclusions sur les perceptions, les attentes et les intérêts des parties prenantes par rapport au projet de la création de L'AMP dans les îlots Nord-est de Kerkennah. Aucune objection particulière n'a été formulée à l'idée du projet de la création de l'AMCP dans les îlots Nord-est de Kerkennah tout en signalant certaines problématiques :

- La fragilité de l'écosystème qui est vulnérable de par la nature du cadre physique d'une part et soumis à des pressions anthropiques d'autre part.
- La totalité des acteurs sont conscients des modifications survenues, au fil des dernières décennies, dans les écosystèmes insulaires et de leurs répercussions sur le quotidien.
- La faible proportion de jeunes. Cette situation fait suite au mouvement d'exode rural.
- La topographie plate de l'archipel est favorable pour la contamination du sol par le sel à travers sa remontée par capillarité et pour l'érosion côtière.
- Le développement urbain anarchique a généré une consommation excessive du littoral et a fragilisé l'écosystème marin. Ce phénomène peut être observé au niveau de Sidi Youssef, d'Ouled Kacem, d'Ouled Yaneg, de Borj Elhsar, de Bounouma et des environs du port d'El Ataya.
- La perte de l'agriculture traditionnelle et ses répercussions sur l'équilibre de l'écosystème insulaire.
- L'extension excessive des marais salants, au Nord de El Abbassia, provoque la contamination des sols par le sel et la dégradation de la palmeraie.
- La construction de la digue sans évacuateur au niveau de la zone de Fonkhal sur l'exutoire de la sebkha, dans le cadre d'un projet touristique, a engendré un dysfonctionnement au niveau de la sebkha. En effet, les eaux de pluie sont, désormais, renfermées dans la sebkha au lieu d'être évacuées dans la mer et par conséquent s'accumulent et stagnent touchant ainsi les palmeraies voisines.
- Le même phénomène est omniprésent dans la localité de El Kraten, après la construction de la digue menant à l'îlot Enf Errkik lors des travaux de construction du port. Par conséquent, les pêcheurs de El Kraten et de Ennajet trouvent, fréquemment, des difficultés pour accéder à leurs felouques accoster sur les plages de Sefnou.
- L'extraction illicite des sables pour les besoins de la construction est un phénomène irréversible altère l'écosystème de l'archipel.
- La pêche à Kiss et sa prolifération malgré son interdiction de par la loi en vigueur et ce, notamment, depuis 2011. Cette méthode qui est basée sur le ratissage des fonds marins contribuent à l'arrachage de la flore marine et les prairies de posidonie où se nourrissent, se reproduisent et se cachent les poissons, en plus les filets utilisés ne permettent pas de faire un

tri par rapport à la taille du poisson, le tri se fait sur le pont où les poissons commercialisables sont gardés et les autres rejetés. Les répercussions de la pêche au Kys se manifestent même au-delà de l'aire où il est pratiqué, à ce titre les zones de El Ataya et de El Kraten sont touchées. Il est pertinent de préciser que les pêcheurs pratiquant la pêche à la traine au large des îles Kerkennah sont en majorité des pêcheurs venant du continent.

- Le non-respect des saisons de pêche ni de la période de repos biologique surtout par les pratiquants du Kiss.
- L'accroissement anarchique de la flottille (barque à moteur et sans immatriculation) se traduisant par une surpêche.
- La pollution issue des industries chimiques et pétrolière.
- La prolifération des déchets inorganiques fait que contaminant le sol.

b. L'institut national des sciences et technologies de la mer (INSTM)

L'institut national des sciences et technologies de la mer (INSTM), dans le cadre des travaux et études académiques, a effectué plusieurs actions et publications qui nous éclairent sur la situation dans les îlots et nous servent pour les choix stratégiques de notre démarche.

Intervention retenue : Sauvegarde des tortues et des cétacés

(En collaboration avec l'association jeunes science Kerkennah (AJSK) qui demeure une des plus active dans les questions de l'environnement, de la citoyenneté. En outre, elle possède un bon réseau de contact et a pu aussi produire des effets de synergies avec bon nombres de nouvelles structures associatives.)

Les espèces menacées, entre autres les tortues marines et les cétacés, bénéficient actuellement d'un statut particulier en Méditerranée, leur étude et leur surveillance permettront d'établir des stratégies de protection et de conservation et par conséquent une meilleure gestion de ces populations. Il est clair que l'impact des activités humaines sur les tortues marines est évident. Les principaux dangers et effets sont :

- Détérioration des habitats critiques du cycle de la vie comme les aires de nidification, d'alimentation et d'hivernage et les routes migratoires.
- Les captures accidentelles et intentionnelles, la consommation et les collisions avec les bateaux.
- La pollution qui touche aussi bien les espèces que les habitats.

Suite à cette situation, un plan d'action méditerranéen a été élaboré dans le cadre de la convention de Barcelone pour la protection des tortues marines. La Tunisie a ratifié la convention de Barcelone et a adopté le plan d'action ainsi que d'autres convention pour la protection de la biodiversité d'une façon générale. Suite à ces ratifications, plusieurs études ont été programmées en Tunisie telle que les paramètres de nidification de la tortue marine.

De même l'étude de l'impact de l'activité de pêche sur les populations des tortues marines a été abordée pour plusieurs techniques engendrant des captures accidentelles ainsi que des essais de réduction du bycatch ont été envisagés. L'étude a concerné plus particulièrement le golfe de Gabès présumé comme aire d'hivernage et d'alimentation de la caouanne en Méditerranée. L'étude de cette zone est en effet une priorité méditerranéenne.

Les cétacés, agressés un peu partout dans le monde (pollution, pêche ciblée ou accidentelle), sont en danger et sont de ce fait protégés par plusieurs accords et conventions internationaux dont la plupart ont été ratifié et adopté par la Tunisie. Nous citons entre autres l'accord sur la Conservation des Cétacés de la Mer Noire, de la Mer Méditerranée et de la zone Atlantique adjacente (ACCOBAMS) et la convention de Barcelone et son protocole relatif aux aires spécialement protégées et à la diversité biologique.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ces textes, la Tunisie a lancé un programme d'étude et de conservation des cétacés comportant quelques recensements ainsi que des études des interactions avec la pêche et des échouages.

Compétiteurs directs de l'homme puisqu'ils se nourrissent des mêmes ressources biologiques qu'il exploite pour ses besoins, les dauphins sont incriminés de nombreux méfaits. Ces conflits entre dauphins et pêcheurs sont devenus une source d'inquiétude majeure au niveau de certaines pêcheries tunisiennes, notamment celles exploitant les faibles profondeurs. Les pêcheurs accusent surtout les dauphins de détériorer leurs filets de pêche entraînant ainsi de lourdes pertes économiques en production halieutique, en dépenses de réparation et en acquisition de nouveaux engins.

Concernant les échouages de ces deux groupes d'animaux, nos connaissances se limitaient à des observations fortuites. En effet, l'examen des échouages survenait généralement suite à des informations données par les autorités ou suite à des observations au hasard lors des prospections parfois pour d'autres fins. Pour un suivi plus rigoureux de ces échouages qui pourraient fournir des informations très importantes pour la conservation de

tortues et cétacés, un réseau d'échouages a été lancé en 2004 dans le cadre des activités du laboratoire Biodiversité et Biotechnologie marines de l'INSTM.

Pour lui donner une envergure régionale, l'INSTM a conclu un mémorandum avec le CAR/ASP dans ce sens. Ce mémorandum insiste entre autres à collaborer avec le projet MEDACES et les banques de tissus de Barcelone (Espagne) et de Padua (Italie). Pour plus de renforcement de ce réseau national, un projet intitulé « Renforcement du Réseau d'Echouage des Cétacés en Tunisie » financé par ACCOBAMS a été exécuté par INSTM en collaboration avec l'AJSK. Il comporte deux principales actions :

- (i) l'officialisation du réseau d'échouage des tortues et des cétacés
- (ii) l'amélioration et la consolidation du fonctionnement du réseau et ce à travers surtout l'organisation des journées de formation et de sensibilisation, la mise en place d'un site web, l'introduction des informations dans la base de données MEDACES et la mise en place d'une banque de tissus.

Dans ce cadre et pour plus de sensibilisation à la protection et la conservation de ces espèces menacées un livre a été produit qui décrit à travers les études effectuées par les auteurs le statut des cétacés et des tortues marines en Tunisie, leur importance pour l'écosystème et les mesures de protection, dans un style voulu simple et pédagogique.

Autre activité : Les Journées de sensibilisation aux îles Kerkennah

Elle a lieu le 23 Mai 2014 Ont assisté à cette journée environ 30 participants dont une dizaine qui travaillent dans le secteur de la pêche et représentant des groupements de pêcheurs, des représentants du CAR/ASP, de l'APAL, de la Faculté des Sciences de Sfax....

Le programme de la journée s'est limité à deux courtes présentations suivies d'une session de table ronde. La discussion était très vive et parfois tendue mais bénéfique. Les pêcheurs ont insisté sur les dégâts provoqués par les dauphins et ont profité de l'occasion pour se plaindre de certains pêcheurs de la région qui ne respectent pas la réglementation en matière de technique de pêche.

A l'occasion de la journée, il a été distribué aux participants des pochettes contenant surtout les questionnaires relatifs aux échouages des cétacés et des tortues marines et des "flyer" contenant le programme de la journée, les objectifs du réseau et la conduite à tenir en cas d'échouage



Les membres de l'association JSK ont distribué divers documents (dépliants, flyer, livrets...) qui traitent surtout les activités entreprises par l'association dans le cadre de la conservation et de la protection de l'environnement marin dans la région. Activité de sensibilisation Plusieurs activités éducatives visant le grand public ont été entreprises. Les programmes ont surtout misé sur la gestion des activités de pêche ciblée sur la préservation des stocks, sur la protection des espèces menacées et de la biodiversité en général en soulignant l'impact négatif de certaines techniques de pêche (engins illégalement modifiés, pêche en eaux profonde), et sur l'élaboration de directives nécessaires à la gestion des espèces menacées accidentellement capturées.

Divers séminaires, prospectus, affiches, livres, messages publicitaires, diffusions à la radio et à la télévision ont été mises en œuvre à cet effet.



Photo 7 : Journée de sensibilisation de la sauvegarde des tortues en collaboration avec l'AJSK

c. Le centre d'activités régionales pour les aires spécialement protégées (SPA/RAC)

Le Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées (SPA/RAC) a été établi par les parties contractantes à la convention de Barcelone et à ses protocoles dans le but d'assister les pays méditerranéens dans la mise en application du protocole concernant les Aires Spécialement Protégées et la Diversité Biologique en Méditerranée.

Les Principales missions du SPA/RAC, telles que définies par le Protocole des Aires Spécialement Protégées et la Diversité Biologique (ASP/DB) et le Programme d'Action

Stratégie pour la conservation de la diversité Biologique, portent sur les champs d'activités suivantes :

- La coordination des initiatives et des activités pour la mise en œuvre du Protocole Aires Spécialement Protégées et la Diversité Biologique.
- L'assistance technique aux Parties contractantes en termes de création et gestion des AMP.
- La préparation et la mise en œuvre des plans d'actions.
- Le renforcement des capacités et les échanges des informations scientifiques et techniques.
- La Coopération avec les autorités nationales et les organisations nationales, régionales et internationales pour la mise en œuvre d'activités dans le cadre du Protocole Aires Spécialement Protégées et la Diversité Biologique.

Les activités du SPA/RAC sont basées sur les programmes et plans d'action pour la gestion et la conservation de la biodiversité marine. Les plans d'actions régionaux ont été adoptés dans le cadre de la convention de Barcelone. Ces plans concernent la conservation des espèces et des habitats les plus menacées et les plus emblématiques en Méditerranée, à savoir le phoque moine, les tortues marines, les cétacés, la végétation marine, les oiseaux marins, les poissons cartilagineux, le coralligène, les bio-concrétions et les habitats obscurs, ainsi que la gestion des espèces introduites.

Ces plans d'action sont complétés par d'autres programmes, dont le Programme Stratégique pour la Conservation de la Diversité Biologique en Méditerranée (PASBIO). (Le SPA/RAC a produit dans le cadre du projet MedPANet un film présentant les enjeux de création des aires marines protégées en Méditerranée. Le film explique l'approche et le processus adoptés par le SPA/RAC pour développer le réseau d'AMP. Les lieux de tournage sont Kuriat et Kerkennah en Tunisie « en tant qu'aires marines protégées en devenir »).

3. Actions

a. Le projet Medbycatch (2017-2022)

Le projet conjoint « Comprendre les prises accidentelles multi-taxons d'espèces vulnérables en Méditerranée et tester l'atténuation : une approche collaborative » (le projet Medbycatch) est un partenariat entre l'ACCOBAMS, la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM) de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture des Nations Unies (FAO), le Centre d'activités régionales pour les aires spécialement protégées (CAR/ASP) du Programme des Nations Unies pour



l'environnement/Plan d'action pour la Méditerranée (ONU Environnement/PAM), l' Union internationale pour la conservation de la nature - Centre de coopération pour la Méditerranée (UICN-Med), BirdLife International (BLI) et MEDASSET – Association méditerranéenne pour la sauvegarde des tortues marines.

Financé par la Fondation MAVVA sur une période de trois ans (2017-2020), le projet vise à combler les lacunes dans les connaissances concernant les prises accessoires d'espèces vulnérables - élasmobranches, tortues marines, mammifères marins, oiseaux marins et invertébrés macrobenthiques - lors des opérations de pêche en Méditerranée, soutenir l'expérimentation potentielle de mesures d'atténuation et éventuellement fournir des éléments pour la formulation de stratégies nationales/régionales visant à réduire les prises accidentelles et à soutenir la durabilité de la pêche.

La mise en œuvre du projet implique des programmes d'observation sur le terrain (à bord, sur le site de débarquement et par auto-échantillonnage) à travers différents engins de pêche (chaluts de fond, filets maillants et palangres démersales), ainsi que la formation, la sensibilisation, l'identification et le test des techniques d'atténuation.

S'il est mis en œuvre dans trois pays méditerranéens (Maroc, Tunisie et Turquie), il développe également des outils et construit des connaissances applicables à l'ensemble de l'espace Méditerranée et mer Noire.

Dans ce contexte, une collecte de données harmonisée sur les prises accidentelles d'espèces vulnérables est conforme à une méthodologie régionale standard de collecte de données multi-taxons, permettant une réplification dans différentes zones, aboutissant finalement à des solutions appropriées pour l'ensemble de la région.

La prise accessoire d'espèces vulnérables en utilisant des outils de pêche (également connue sous le nom de «bycatch») constitue une menace majeure en Méditerranée pour plusieurs groupes taxonomiques, notamment les tortues de mer, les oiseaux de mer, les mammifères marins, les poissons cartilagineux ainsi que les coraux et les éponges. Le terme «bycatch» est utilisé pour désigner la partie capturée involontairement au cours d'une opération de pêche (en plus de l'espèce cible). Ces espèces peuvent avoir une valeur commerciale ou non.

Objectifs principaux

Le projet vise à aider les pays méditerranéens, pour l'instant le Maroc, la Tunisie et la Turquie, à développer une méthodologie commune standardisée afin de collecter des données et tester des solutions d'atténuation pouvant être reproduites au niveau régional. Le projet est axé sur trois engins de pêche démersaux : les chaluts, les filets maillants et les palangres. De plus, des données seront collectées sur le "bycatch" en utilisant des accessoires de senne tournante au Maroc. Les principaux objectifs du projet sont :

- Production de connaissances et d'informations de base sur les espèces marines vulnérables affectées par la pêche accidentelle de plusieurs taxons.
- Sensibilisation des pêcheurs et d'autres groupes cibles.
- Renforcement des capacités des acteurs pertinents pour la mise en œuvre de pratiques de pêche durables.
- Mise en œuvre de projets de démonstration sur les pratiques de pêche durables.
- Contribuer à l'élaboration d'une stratégie / plan d'action pour la Méditerranée 2020-2030

Actions du projet

À ce jour, des ateliers ont été organisés pour préparer le programme de surveillance des prises accidentelles et la mise en œuvre du programme d'observation en collaboration avec les différents partenaires nationaux et internationaux ainsi qu'avec les parties prenantes locales. 61 observateurs à bord au Maroc, en Tunisie et en Turquie ont été formés à la collecte de données à bord des navires de pêche, tandis que la collecte de données continue. Plus de 3200 questionnaires portuaires ont également été réalisés depuis le lancement du projet.

Les examens régionaux des prises accidentelles, les campagnes de communication, la collaboration avec le secteur de la pêche ainsi que le renforcement des capacités des ONG locales font partie des actions du projet en cours.

Dans les phases finales du projet, les données collectées dans le cadre du programme d'observateurs seront analysées et publiées. Des ateliers avec les parties prenantes au Maroc, en Tunisie et en Turquie auront lieu en 2020 afin de recueillir des informations pour la conception des essais d'atténuation et des mesures à tester lors d'une phase ultérieure du projet. Les données collectées dans le cadre du projet aideront à combler les lacunes actuelles dans la collecte de données sur la pêche à petite et moyenne échelle en Méditerranée et à élaborer une stratégie / un plan d'action pour la Méditerranée 2020-2030.

Le Projet Med Bycatch a publié un guide pratique destiné à aider les communautés de pêche et les observateurs à bord des navires à identifier, surveiller et améliorer leurs connaissances sur les espèces vulnérables potentiellement menacées par les prises accessoires en Méditerranée. Grâce à une coopération entre ACCOBAMS, SPA-RAC, BirdLife Europe et Asie centrale, MEDASSET et avec le soutien de la Fondation MAVA, l'UICN-Med a coordonné la rédaction et l'édition finale de ce guide avec la contribution de différents experts méditerranéens.

Résultats attendus

- Collecte normalisée de données sur les espèces vulnérables affectées par des pratiques de pêche non durables et des captures accidentelles ("bycatch" de plusieurs taxons).
- Mesures d'atténuation testées pour réduire de façon efficace les prises accidentelles de plusieurs taxons grâce à une collaboration régionale.
- Sensibilisation accrue des pêcheurs et d'autres groupes cibles sur les prises accidentelles de plusieurs taxons à travers d'activités de communication et de plaidoyer.
- Renforcement des capacités des acteurs concernés (ONG, organisations de pêcheurs, administrations).
- Mise en œuvre de projets de démonstration sur les pratiques de pêche durables.
- Développement de la stratégie pour la Méditerranée / Plan d'action 2020-2030.

Partenariat

Le projet est financé par la Fondation MAVA et s'appuie sur la coopération avec Birdlife International (en tant que coordinateur), ACCOBAMS, la CGPM, l'UICN-Med, MEDASSET et le CAR / ASP.

b. Le Projet PALMKER

Le projet "Restauration et valorisation de la palmeraie de Kerkennah" exécuté par l'Association Tunisienne de Taxonomie Atutax et ses partenaires locaux جمعية القرطاج للبيئة، لبيصت دامة اولتوقفة اولتوييه، Municipalité de Kerkennah, le groupement agricole et de pêche Al Baraka, Discover Kerkennah et Humisiles.

Le 15 mars 2023, il y'a eu lieu une rencontre des membres de l'ATUTAX avec une équipe de l'UICN. La journée a débuté par une balade à vélo dans la palmeraie avec l'équipe



de Discover Kerkennah avec des activités de sensibilisation adressées aux jeunes sur l'importance des palmiers. Ensuite, une visite des femmes agricultrices d'Aouled Ezzedine dans le local du groupement agricole Al Baraka qui suivaient une formation sur le tissage de fibre de palmier et Échanges avec les partenaires locaux. La visite s'est achevée avec la rencontre avec une femme agricultrice et des parcelles agricoles.

Projet coordonné par IUCN Centre for Mediterranean Cooperation et financé par Govern de illes Balears.

L'archipel des Kerkennah, situé dans le Golfe de Gabès à environ 18 kilomètres au large de la ville de Sfax, se caractérise par la fragilité de son "milieu naturel". Une fragilité qui peut être résumée en trois points :

- Un climat semi-aride.
- Une prépondérance des formations meubles, en particulier les limons rouges würmiens favorables à l'érosion marine.
- Une prédominance des sols salés qui couvrent près de la moitié de la superficie totale.

Cette fragilité se traduit par deux problèmes majeurs, à savoir : un rapide recul du trait de la côte et une extension continue des sebkhas au détriment de la palmeraie dont les arbres sont en train de mourir par centaines.

Une activité salinière en net accroissement, un déclin de l'intérêt porté par la population locale au palmier, certains aménagements entrepris sans étude d'impact, l'ouverture de carrières et l'extraction illicite des sables pour les besoins de la construction, le surpâturage, tels sont les principaux facteurs anthropiques de cette dégradation accélérée.

La prise en compte de l'ensemble des particularités environnementales des Kerkennah s'impose donc comme étant une condition indispensable pour toute action de développement qui se veut rationnelle et durable.

Au moment où plusieurs chercheurs et organisations non gouvernementales se mobilisent pour rappeler la grande fragilité du milieu naturel dans les Îles Kerkennah, certaines pratiques déjà condamnées dans maints travaux (persistent encore, provoquant des dommages souvent irréversibles : extension irrationnelle de l'activité salinière, extraction illicite des sables pour les besoins de la construction...

Plus inquiétant encore est l'état de certaines parties de la palmeraie, véritable joyau de l'archipel, qui devrait constituer sans doute l'un des pivots de ce tourisme écologique tant espéré, tant attendu.

La fragilité du milieu naturel de Kerkennah est en partie inhérente à la faiblesse des précipitations. Aussi, à la présence d'une évaporation intense qui est favorable aux remontées capillaires qui se font à partir de la nappe phréatique salée proche de la surface dans une grande partie de l'archipel, posant, ainsi, le problème de la salinisation des sols. Egalement, la topographie y est très molle et favorable à l'extension des sols salés

Par ailleurs, il est admis que, depuis l'antiquité, le niveau de la mer Méditerranée a connu jusqu'à nos jours une élévation estimée à environ trois décimètres. En somme, les îles Kerkennah auraient subi un ennoiment de trois mètres durant les 2400 dernières années. Cette thèse est d'ailleurs confirmée par la submersion parfois totale de quelques sites antiques, en particulier à Borj Lahsar (l'ancienne Cercina). Afin d'enapprécier les conséquences de déclin de la palmeraie, à titre d'exemple pour la palmeraie d'El-Abbassia,. Sur une bande de 200 à 300 m de large, les palmiers ont été presque tous exterminés. Pas moins de 300 arbres, dont il ne reste que le tronc, ont été dénombrés.

Auparavant l'activité agricole constituait, après la pêche, une source de vie essentielle pour la majeure partie de la population et la plupart des terres cultivables étaient régulièrement labourées. Le palmier occupait une place singulière dans la vie des kerkéniens. "Pour le kerkénien le palmier est un ami précieux, il y a tant et tant de choses à tirer de lui : fruits, fibres du régime, tigettes, spathe, palmes, tronc, stipe, folioles, rien n'est perdu". on se contentera de rappeler qu'avant la modernisation des techniques de pêche, le palmier était le pivot de cette activité traditionnelle. Des centaines de milliers de palmes de l'année, agencées perpendiculairement aux courants marins, conduisaient le poisson à des chambres de capture localement appelées Dar, faites de nattes (Hsir) pour lesquelles on réemployait les palmes de l'année précédente, préalablement arrachées puis séchées. Ces chambres de capture étaient équipées d'ouvertures où l'on posait des pièges appelés Drina, sortes de nasses tissées à partir de la fibre du régime et de ses tigettes.

De nos jours, l'agriculture traditionnelle totalement vivrière est devenue incompatible avec la modernisation du mode de vie. Le recours aux produits industriels et manufacturiers pour les besoins de la pêche a affaibli l'intérêt que l'on portait autrefois à cet arbre. Terres et palmiers sont laissés à l'abandon.



Outre les problèmes de dégradation inhérents à la fragilité des éléments du milieu naturel, qui se traduisent entre autres par une sévère érosion côtière, l'archipel des Kerkennah subit les méfaits de toute une série d'actions anthropiques qu'il serait impératif de rationaliser, afin de garantir un développement durable.

Le palmier fait l'originalité de ces îles. La préservation et la restauration de la palmeraie s'avèrent donc une condition sine qua non pour la promotion et la réussite de tout projet de tourisme écologique.

Cette réhabilitation de la palmeraie passe par un certain nombre d'actions capitales :

- Faire du palmier une espèce protégée dont l'abattage serait strictement interdit, sauf extrême nécessité permettant d'obtenir l'accord des autorités compétentes.
- Entretenir les arbres en lançant des campagnes d'élagage et de nettoyage.



Photo 8 : Utilisation des feuilles de palmiers dans le domaine de la pêche

4. Autres actions et autres organismes

a. WWF TUNISIE

Nous œuvrons pour des écosystèmes marins productifs et résilients qui soutiennent le bien-être humain et maintiennent la biodiversité.

Le WWF, Fonds mondial pour la nature, est l'une des toutes premières organisations indépendantes de conservation de la nature dans le monde. Avec un réseau actif dans plus de 100 pays et fort du soutien de 5 millions de membres, le WWF œuvre pour mettre un frein à la dégradation de l'environnement naturel de la planète et construire un avenir où les Hommes vivent en harmonie avec la nature, en conservant la diversité biologique mondiale, en assurant une utilisation soutenable des ressources naturelles renouvelables, et en faisant la promotion de la réduction de la pollution et du gaspillage. En Tunisie, WWF NA travaille sur la base d'une stratégie alignée avec les priorités nationales et à différents niveaux allant de la sauvegarde des milieux naturels et de leurs espèces, la promotion de modes de consommation et de production durables, le renforcement des capacités de la société civile et de décideurs pour l'appui à l'élaboration de documents de stratégie, l'éducation et la sensibilisation quant aux enjeux environnementaux et l'accompagnement de jeunes entrepreneurs et des entreprises vers un développement durable.

Mission

- Augmenter le nombre ainsi que la superficie des Aires Marines Protégées (AMP) dans la mer méditerranée.
- Améliorer la gestion des AMP en démontrant leur valeur en tant que génératrices d'avantages et d'opportunités économiques.
- Transformer des pêcheries nord-africaines vers une cogestion basée sur la science et la démarche participative, avec une plus grande implication des pêcheurs artisanaux.
- Protéger les espèces emblématiques méditerranéennes telles que les requins, les tortues marines et les mammifères marins.

b. Le programme SeaTuMed

Construire un avenir où les humains vivent en harmonie avec la nature



SeaTuMed est une campagne de sensibilisation qui agit pour la conservation de la tortue marine en Tunisie sous le programme méditerranéen : “Conservation of Marine Turtles in the Mediterranean Region”.

- Conservation de la tortue marine en Tunisie Expertise et mise en réseau pour pérenniser les actions en Méditerranée à travers l'économie bleue et LA PECHE ARTISANALE

-Concilier la pêche et la biodiversité et préserver les ressources marines vivantes Sauvons la nature de la pollution plastique.

Le projet **Adopt a Beach** est une plateforme pour mobiliser et sensibiliser à la prévention de l'utilisation du plastique." Le projet correspond au Développement et mise en œuvre de politiques ou d'actions visant à prévenir l'utilisation de plastiques et à la substituer par d'autres alternatives durables.

L'objectif du projet, qui est d'envergure nationale, est de créer une plateforme nationale intégrée pour enregistrer la pollution plastique sur les plages avec la participation de citoyens actifs, qui connectera les participants à l'ampleur du problème et les motivera à adopter une approche fondée sur le respect de la nature, principalement concernant l'utilisation de plastiques.

Le bénéfice de l'organisation et de la mise en œuvre d'actions de science citoyenne pour la surveillance des déchets marins sur les plages Tunisiennes est double, car d'une part, elle a des résultats positifs en termes de sensibilisation des citoyens, et d'autre part, les données collectées sont importantes afin que les organismes publics compétents puissent surveiller la situation et identifier les mesures à prendre pour prévenir l'utilisation de plastiques enregistrés comme déchets sur les plages.

Ainsi, dans le cadre du programme, des groupes de jeunes et de citoyens actifs en général, des écoles et des associations de la société civile sont invités :

- À adopter des plages partout en Tunisie.
- À enregistrer la qualité et la quantité de déchets.
- À nettoyer la zone en même temps.

Les groupes participants seront formés par le personnel de WWF NA à la procédure de surveillance appropriée à l'utiliser. L'action sera répétée à intervalles réguliers sur chaque plage



adoptée, aidant les groupes à identifier les solutions appropriées et à se diriger vers un changement de comportement en ce qui concerne les plastiques.

Des actions de communication seront mises en œuvre afin de mettre en évidence l'ampleur de l'impact de la pollution plastique et de susciter une prise de conscience de la société civile dans son ensemble de l'importance de réduction de la quantité de plastique que nous utilisons dans notre vie quotidienne.

Le WWF Tunisie, en collaboration avec le SPA/RAC, l'APAL et l'INSTM, gère un programme de communication pour la conservation des tortues marines en Tunisie. Ce programme implique plusieurs partenaires et organisations de la société civile de la Tunisie.



Photo 9 : Journée mondiale des tortues marines organisée par le WWF en collaboration avec le SPA/RAC, l'APAL et l'INSTM

Les associations participantes :

Association tunisienne de la vie sauvage (Marsa, Tunis)



Association ELFELL & Youth for Change (YFC) (Hamme Sousse,Sousse)
Association de développement et d'environnement du Kram (Kram,Tunis)
Association des fans de la Chebba (Chebba,Mahdia)
Association Jlij pour l'Environnement Marin "AJEM" (Mellita,Djerba)
Clan Scout Marin Menzel Bourguiba "Scout Tunisien" (Menzel Bourguiba,Bizerte)
Association d'Environnement et du Développement à Soliman (Soliman,Nabeul)
Association de protection de la nature et de l'environnement (Sfax)
Association Jeunes Science Kerkennah (Kerkennah,Sfax)
Association Oasis des sciences (Gabes)
Association d'environnement et développement durable à Zarat (Zarat,Gabes)
Association Sauvegarde des Zones Humides du Sud Tunisien (Gabes)
Association Club Bleu Artianal CBA (Hawaria,Nabeul)
Association de l'éducation relative à l'environnement (Hammamet,Nabeul)
Association Tunisienne de Taxonomie (ATUTAX) (Hammam Lif ,Ben Arous)
Société civile locales en Kroumirie Mogods (Associations et GDA)

Les partenaires :

APAL - Agence de protection et d'aménagement du littoral
INSTM - Institut national des sciences et technologies de la mer
SPA/RAC - Centre d'activité régional pour les aires spécialement protégées
AVFA - Agence de vulgarisation et de la formation Agricole

c. Association Kraten pour le Développement Durable, la culture et le loisir (AKDDCL)

Sur un plan local suite à la protestation des pêcheurs du village de El Kraten contre la pêche illicite, l'AKDDCL a pris l'initiative de rassembler différents acteurs de la localité afin de lutter contre la pêche illicite menaçante de l'équilibre de l'écosystème et des revenus de la population et de penser à un modèle de développement durable pour le village d'El Kraten. En effet, il renferme le deuxième port de pêche de l'archipel et à l'instar de El Ataya la pêche y est principalement traditionnelle. En décembre 2012, le village fit la une des médias tunisiens pour une tentative d'immigration clandestine de près de 500 villageois vers l'île italienne Lampedusa

comme mouvement de protestation, selon leur dire, contre le laxisme des autorités face à la prolifération de la pêche illicite à la traine. Les pêcheurs s'arrêtèrent à la limite des eaux territoriales à cause du mauvais temps. D'ailleurs, cette action n'est pas la première, en septembre 2011, les pêcheurs manifestèrent leur colère pour la même raison, devant le siège de la délégation de Kerkennah et fermèrent même des administrations publiques dont le lycée secondaire. Les autorités ont contenu cette colère en saisissant 3 bateaux contrevenant. Ces actions démontrent la position catégorique aussi bien des pêcheurs de El Kraten que de ceux de Ennajet quant à l'utilisation de la pêche à la traine.

Par ailleurs, la vivacité de certaines associations cherchant à consolider leurs poids en tant qu'acteur actif dans le développement de leur région et profiter des avantages qu'offre le réseautage ont pris l'initiative de se fédérer en réseau. Ainsi, le réseau "Hached des associations de Kerkennah" a vu le jour en août 2015 après une gestation qui a duré quelques mois.

d. Association jeunes sciences de Kerkennah (AJSK)

L'association Jeunes Science Kerkennah est une association d'éducation à l'environnement et au développement durable. Elle est aussi membre du réseau Jeunes Science Tunisie. Ses objectifs sont de sensibiliser et améliorer la conscience de la population locale face aux problèmes environnementaux des îles de Kerkennah et de valoriser les potentialités de ces îles à travers la préservation du patrimoine naturel et culturel.

Plusieurs activités éducatives sont organisées de manière régulière par cette association.



Photo 10 : Contribution de l'AJSK au world oceans day



Introduction:

Jeunes Science Kerkennah a lutté contre la pollution par le plastique sur l'archipel de Kerkennah depuis 2016 par l'élaboration des activités ponctuelles et la participation des projets concrets.

Actions et projets:

- 01 Sensibiliser la population locale et les décideurs sur les dangers de la pollution plastique qui menace l'environnement terrestre et marin.
- 02 Organisation des actions participatives de nettoyage.
- 03 Mesurer l'impact de la pollution marine par le plastique et le microplastique grâce aux tortues marines, «INDICIT I»
- 04 Étude de caractérisation des déchets des engins de pêche « Projet Drina 1».

SENSIBILISATION & NETTOYAGE DES PLAGES ET INSTALLATION DE POUBELLES



DRINA 0.1

(Avril 2017-Juin 2018)



«Indicator Impact Turtles - Implementation of the indicator "Impacts of marine litter on sea turtles and biota" in RSC and MSFD areas»



« Etude de caractérisation des déchets des engins de pêche et de faisabilité pour l'installation d'une unité de recyclage des nasses à poisson dans l'archipel de Kerkennah »

Etablissement d'une typologie des déchets issus de la pêche en vue de l'établissement d'un projet de réduction des impacts causés par ces déchets sur les zones littorales et l'espace maritime de l'archipel.



Mise en place d'une microfilière de recyclage des nasses plastiques usagées.



www.jskerkennah.org/



www.instagram.com/jskerkennah/

Photo 11 : Initiative anti-plastique organisée par l'AJSK



e. Palais de la Photographie El Kraten-Kerkennah

France Volontaires Tunisie a organisé une rencontre à Kerkennah entre volontaires, des jeunes locaux et des bénévoles. Le programme a été ambitieux et complet. Nous avons assisté à la journée de samedi : une matinée au village jeunesse, ludique et studieuse notamment avec des conférences. Un déjeuner rapide, et rendez-vous au port de Kratten. De nombreuses associations étaient du voyage : **Discover Kerkennah**, Club Vert, association de Snorkling, Association Kraten de développement durable, centre de camping et colonie de Ramla... Cinq bateaux en tout étaient mis à disposition pour transporter la soixantaine de participants, avec les organisateurs, les aides, les musiciens, les cuisinières, les pêcheurs, le matériel...

Objectif

- Découverte de la Charfia, baignades, musique, danse, chants, pêche, jeux...
- Un voyage organisé pour Sefnou, un îlot parmi les 14 de l'archipel de Kerkennah.
- De nombreuses associations étaient du voyage : Discover Kerkennah, Club Vert, association de Snorkling, Association Kraten de développement durable, centre de camping et colonie de Ramla...

f. Association Continuité des générations

C'est est une organisation non gouvernementale à but non lucratif créée en Avril 2009. Elle a deux filiales l'un aux îles Kneiss et l'autre à Kerkennah.

L'ACG est né de la volonté des jeunes, des femmes et de la communauté locale de Sfax qui rêvent de développer leur région. Elle a mis en place dans la région de Sfax et ses alentours plusieurs projets au profit des jeunes, des femmes rurales et des individus les plus vulnérables. En effet, elle a participé à l'employabilité des jeunes et des femmes à travers l'implantation de petits projets et l'aide à l'insertion professionnelle.

Ses activités principales se focalisent sur:

- Développement durable et environnement.
- Renforcement de capacités en particulier des jeunes des femmes et des communautés en milieu rural.
- Participation à la lutte contre les effets du changement climatique (adaptation, promotion et valorisation des solutions basées sur la nature)?

- Préservation la biodiversité aviaire, marine et terrestre, suivi scientifique, sur l'aire marine des îles de Kneiss.
- Promotion de la pêche artisanale avec une approche intégrée et participative.
- Sensibilisent les jeunes et les communautés pour lutter contre la pollution plastique en particulier milieu marin, réserve naturelle, Iles, ports de la région de Sfax.
- Travaille sur des écosystèmes spécifiques à savoir zones humides, les Aires marines protégées, les réserves Naturelles et surtout les îles et valorisation comme potentiel d'écotourisme, de tourisme durable et responsable et culturel.
- Accompagnement des femmes et des jeunes sur l'entreprenariat sociale et solidaire, valorisation et promotion de leurs savoir-faire (Iles Kerkenah et îles Kneiss).
- Plaidoirie, élaboration des politiques publiques au profit des femmes pêcheurs et agriculteurs.
- Activité de production d'outils de sensibilisation : guide, Quiz, carte de la biodiversité, chartes...).



Photo 12 : Article de presse consacré à l'attrait des îles de Kerkennah



Photo 13 : Réunion organisée avec les femmes artisanales



Photo 13 : Evènement de découverte de Kerkennah à vélo organisé par Discover

VI. NOSTALGIE ET FIERETE DES KERKENNIENS

La mémoire vive des îlots, racontée par les habitants, retient, notamment, que bien qu'ils n'aient pas été habités, les îlots avaient un rôle prépondérant dans le vécu des insulaires vivants au Nord de Kerkennah. Selon des témoignages, les résidents de la zone d'étude et notamment, ceux de El Ataya cultivaient des figes à Gremdi et emmenaient leurs troupeaux pâturer. Par ailleurs, les Chamelles utilisées dans l'agriculture à El Ataya et Ennajet, passaient l'été à Gremdi et on ne les ramenait s'abreuver que deux voire trois fois par semaine.

Ennajet est, aussi, l'une des anciens noyaux de l'archipel. les habitants évoquent avec fierté, l'escale que Bourguiba, premier président de la Tunisie, y fit en 1945 avant de s'enfuir pour l'Egypte, dans l'optique de faire connaître la cause tunisienne, à bord d'une barque locale (Loud). Par ailleurs, elle tire son appellation, Ennajet "La délivrance", de cet évènement, jadis elle s'appelait El Khraieb.

VII. CONFLITS ET ENJEUX

En vue de la situation particulière de Kerkennah, il est impératif de passer en revue les conflits et les enjeux de développement. L'archipel, par rapport au continent, souffre d'un isolement et une forme de rupture de communication institutionnelle entre le niveau régional et le niveau local. Cette rupture renforce le sentiment d'exclusion chez les insulaires.

Comme mentionné, précédemment, les techniques de pêche traditionnelles et les autres techniques comme la pêche à la traine et/ou avec des filets à petites mailles coexistent. La répercussion de ces dernières sur les ressources et par conséquent, les revenus des pêcheurs pratiquant les premières méthodes est la source de conflit indéniable.

La tentative d'émigration collective clandestine des pêcheurs de El Kraten (décembre 2012), en signe de protestation contre la non prise de mesures contre les pêcheurs utilisant la pêche à la traine, est la meilleure illustration de ce conflit.

VIII. SYNTHÈSE

Combinant la recherche documentaire et le relevé du terrain, nous avons analysé les actions de communication sur trois niveaux :

- En ligne, en termes de communication digitale (sites web et présence sur les réseaux sociaux), donc potentiellement à portée nationale (hors publications du SPA/RAC).
- Sur le site web du SPA/RAC, notamment la rubrique « Publications ».
- Sur le terrain en termes d'actions de communication au niveau local, qu'il s'agisse de diffusion d'outils de communication ou d'actions de sensibilisation sur place.

Actions de communication digitale (hors publications SPA/RAC)

La communication en ligne se focalise principalement sur des actions ponctuelles. Il s'agit d'une communication limitée. D'une part, en termes d'outils : il n'existe pas de site web officiel et la communication se limite à des vidéos tournées principalement par des amateurs et des articles regroupant des informations très restreintes sur des sites web ou blogs de voyage. D'autre part, en termes de contenu et de messages : il s'agit d'une communication qui se limite à valoriser surtout les aspects touristiques de ces sites, mais sans aborder des aspects clés liés à la protection de la biodiversité ou encore la valorisation du patrimoine qu'offre le site.

Nous avons recensé quelques vidéos amateurs et quelques articles sur les réseaux sociaux privés. Il semblerait que la recherche approfondie faite par un randonneur donne des résultats à plus forte valeur informative puisque les termes de recherche en ligne « Kerkennah » permettent d'atterrir sur quelques vidéos avec des informations qui restent cependant également très limitées.

Il existe une marge de manœuvre de progression importante pour améliorer la qualité de l'information, que ce soit en termes de contenu ou de design.

Publications du SPA/RAC

Les publications du SPA/RAC regorgent de matière informative potentiellement utilisable dans la communication. Les outils dont les contenus voire les formats pourraient être réutilisés dans la communication autour de la future AMCP « ilots nord-est de Kerkennah ». Les plus pertinents sont des outils avec une forte part de visuel, notamment les posters, les

cartes, les brochures avec des visuels pratiques et les BD, car ils sont plus faciles à appréhender pour tous les publics.

Il existe aussi quelques brochures techniques avec des informations approfondies.

Bien que les publications du SPA/RAC sont très pertinentes, il est difficile de les trouver via une recherche sur Internet car le site web du SPA/RAC n'apparaît pas en première page du référencement de Google. Elles mériteraient donc à être valorisées de manière plus proéminente sur Internet via un meilleur référencement.

Actions de communication menées à échelle locale

En premier lieu, il est à noter qu'un travail conséquent de concertation a été mené via des ateliers participatifs avec les principales parties prenantes impliquées dans l'usage et/ou la gestion des AMCP au moment de l'élaboration du plan d'aménagement et de gestion intégré de la future AMCP, îlots nord-est de Kerkennah. Ces concertations ont eu lieu en coordination étroite avec le SPA/RAC.

Au-delà de ces ateliers participatifs conduits dans le cadre de l'élaboration du plan d'aménagement et de gestion intégré, nous avons constaté qu'aujourd'hui, il n'existe que peu de communication liée à la promotion du site « îlots nord-est de Kerkennah ». Il ne s'agit pas d'une communication organisée autour d'objectifs et de messages communs, mais dispersée. D'autre part, les actions de sensibilisation qui traitent de la préservation de la biodiversité et de la valorisation du patrimoine du site sont peu nombreuses sur place.

Les fresques murales, le musée du patrimoine, ainsi que des manifestations et festivals sont les autres activités sur place traitant de la préservation du patrimoine naturel et culturel du site.

Nous avons relevé quelques initiatives intéressantes tels que :

- Discover : Découverte de l'Ile et son patrimoine naturel et artisanal à travers une randonnée à vélo.
- L'action « fresques murales » ayant comme messages la sauvegarde du patrimoine et richesses maritimes.
- Le festival du poulpe

- Le programme Animation écoles pour sensibiliser les enfants à la protection de l'environnement
- Actions de fructification des Tavaux de femmes autour de l'artisanat et l'art culinaire du patrimoine de l'île
- Livres et expositions photos pour valoriser la qualité de vie dans l'archipel
- Bien que ces actions soient pertinentes, Ils nécessiteraient un enrichissement avec des contenus propres au site « ilots nord-est de Kerkennah » et une adaptation pour cadrer avec les objectifs de préservation de la zone.



Photo 14 : Fresques murales au port de Kerkennah



Photo 15 : Ateliers de sensibilisation à l'environnement pour enfants organisés par le SPA/RAC

Dans le cas éventuel de l'élaboration d'une brochure spécifique à l'AMCP ilots nord-est de Kerkennah, il serait important de réfléchir au moment de la conception à une stratégie de diffusion auprès du grand-public.

Enfin, l'action de communication dont les contenus mettent l'accent sur les particularités et atouts de Kerkennah consiste en une exposition itinérante réalisée par le palais de la photographie.

En conclusion, le nombre d'outils de communication sur la préservation du site ilots nord-est de Kerkennah est réduit. Aussi, il existe des concepts pertinents menés par les acteurs de l'éducation à l'environnement et de la pêche dont il sera possible de s'inspirer. Néanmoins, ces outils ne pourront être réutilisés en l'état car ils sont trop peu spécifiques ilots nord-est de

Kerkennah. Le format des ateliers participatifs menés avec les parties prenantes dans le cadre de l'élaboration du plan d'aménagement et de gestion intégré ilots nord-est de Kerkennah semblent être des formats pertinents pouvant inspirer certaines actions du futur plan d'action.

Le diagnostic de la situation actuelle de la communication de Kerkennah est effectué à partir de la recherche documentaire, des visites de terrain et des entretiens individuels auprès des acteurs, des partenaires. Il a permis de dégager les forces et les faiblesses qui se résument en l'existence d'efforts louables déployés sur le terrain dans l'intention d'inciter les publics cibles à la conservation de l'AMCP. Ces efforts ont eu le mérite d'impliquer la société civile à travers des associations et des ONG autour du projet. Certes, les acteurs et partenaires, ne semblent pas partager les mêmes points de vue. Mais leur existence-même est un point fort en soi.

Cependant, des points faibles persistent, on note une confusion autour de la notion de communication qui donne lieu à des actions ponctuelles menées sans une vision claire quant aux objectifs attendus et l'impact souhaité. De même, plusieurs acteurs interviennent conjointement ou séparément sur le terrain, avec comme conséquence une « pléthore de messages » qui risquent de créer souvent une saturation. Plus précisément, une analyse SWOT SWOT, acronyme anglophone de Strengths, Weaknesses, Opportunités et Threats, permet d'obtenir une vision synthétique d'une situation en présentant les Forces et les Faiblesses de l'entreprise ainsi que les Opportunités et les Menaces potentielles. Dans notre cas, nous pouvons dégager les points suivants :

Forces

- Existence d'une volonté de considérer la communication comme une activité stratégique complémentaire du plan de gestion de l'AMCP
- Implication de la société civile dans la protection de l'AMCP, à travers des associations et les ONG, qui travaillent en étroite collaboration avec la SPA/RAC et l'APAL.
- Besoin quasi-unanimement exprimé en communication.

Faiblesses

- Confusion autour des concepts clefs entre communication, information, sensibilisation et éducation.



- Absence de formation des « acteurs » en communication.
- Actions dites de communication très disparate sans aucun souci d'évaluation.
- Absence d'annonceur unique, visible, identifiable par les groupes cibles.
- Multiplicité des sources d'informations sur l'AMCP sans une parfaite coordination.
- Absence d'axes de communication, claires, engageant et cohérents.
- Absence de synergie d'actions entre les différents partenaires

Opportunités

- Existence d'un cadre pour la mobilisation qui reste à coordonner pour une meilleure gestion de l'AMCP.
- Plan de gestion des îles similaires disponible.
- Existence d'actions de sensibilisation mêmes disparates témoignant d'une volonté collective de placer l'AMCP au-devant de la scène écologique locale, nationale et régionale.
- Prédilection à l'Usage des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et des médias sociaux.

Menaces

- Des rapports conflictuels, voire un cloisonnement ou une collaboration très ponctuelle entre certains intervenants.
- Absence d'archivage et de base de données permettant le stockage et la gestion du fonds documentaire, selon les normes en vigueur.
- Sous-exploitation des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et des médias sociaux, permettant la mise en place d'une plateforme d'échanges entre les parties prenantes, acteurs, partenaires et groupes cibles.
- Surinformation (pléthore de messages), mais déficit de communication. - Gaspillage de temps et d'énergie dans des actions de « communication » disparates, dont l'impact échappe à toute évaluation rationnelle.
- Informations et données non partagées par tous les et à temps.

- Absence d'unité/cellule de communication avec une vision et une mission stratégique en la matière.
- Dossier des AMCP relégué au rang de dossiers non prioritaires.
- Lenteur de la prise de décisions

IX. PREDISPOSITION DES ACTEURS PAR RAPPORT A LA CREATION DE L'AMP

Le processus du SWOT alterne des agissements individuels et de groupe d'acteurs pour construire une participation collective. La mobilisation pourrait ainsi se comprendre comme la constitution progressive d'un "NOUS" AGISSANT. Deux processus qui se nourrissent mutuellement fondent la stratégie :

1. la création d'une identité commune
2. l'élaboration de la vision et des actions à mettre en œuvre pour parvenir aux changements espérés –
3. L'appui à la promotion d'une approche systémique à la fois à l'intérieur de chaque secteur, mais surtout en mettant en œuvre une intégration co-disciplinaire des approches.
4. Il est, aussi, important de noter que par ce volet, l'APAL cherchera à compléter,
5. L'optimisation des informations et des données
6. Renforcement de l'encadrement en matière d'information et de sensibilisation de la population locale. Il est préconisé de laisser progresser l'encadrement de la population par des points d'entrée comme des personnes leaders
7. Renforcement du rôle et des capacités des associations locales et des structures socio professionnelles
8. Le renforcement des compétences en matière de gestion des conflits

Au plan stratégique, un tel plan permettra, non seulement, la capitalisation des expériences établies mais aussi le perfectionnement d'une méthodologie globale. Stratégie de mobilisation des acteurs institutionnels pour la création d'une AMP aux îlots Nord-est de Kerkennah

1. Aspect méthodologique et approche de communication participative

Au niveau méthodologique : la stratégie de communication relative à la stratégie de la préservation devrait se confluer les préceptes suivants :

- Favoriser la participation des citoyens surtout celle des bénévoles et des amateurs.
- Favoriser une communication diversifiée et de proximité.
- Diffuser auprès de tous les partenaires une information de base sur la politique et vulgariser la loi de création et les procédures de gestion des AMP.

Jusqu'à présent, on constate une compréhension insuffisante du rapport étroit qui existe entre la biodiversité et le bien-être social (santé, scolarité, fourniture de biens demandés par la société, création et maintien d'emploi, etc.), notamment par une certaine catégorie d'acteurs. En outre, les valeurs esthétiques des écosystèmes et des paysages naturels contribuent souvent au bien-être d'une population.

2. Pertinence et impacts des actions de communication réalisée

Nous avons étudié les objectifs mentionnés dans les termes de référence sur la stratégie de communication à propos de l'AMCP « ilots nord-est de Kerkennah » et avons défini trois dimensions d'impacts, quant au degré d'engagement des groupes-cibles :

- Dimension information / Groupes-cibles passifs : Cette dimension vise à faire connaître la future AMCP « ilots nord-est de Kerkennah ». Dans cette dimension, les groupes-cibles sont passifs.
- Dimension adhésion / Groupes-cibles actifs : Cette dimension vise à sensibiliser les usagers de la zone pour qu'ils adoptent des comportements qui entrent en ligne avec les objectifs de préservation du site. Les groupes-cibles y sont actifs.
- Dimension engagement / Groupes-cibles proactifs : Cette dimension vise à encourager le fait d'entreprendre dans la zone géographique et d'amorcer des activités qui vont contribuer à la préservation de la zone.

Reprenant les objectifs des termes de référence et les dimensions d'impacts mentionnées ci-dessus, nous les classons de la façon suivante :

Tableau 4 : Objectifs d'impacts de communications



<u>Information</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Informer les différents usagers de la future AMCP « ilots nord-est de Kerkennah » actuels et potentiels (pêcheurs, clubs de plongée, plongeurs, plaisanciers, propriétaires de gîtes, acteurs touristiques...) de la valeur patrimoniale du site, de l'importance de sa conservation, des menaces auxquelles il fait face et des règles et réglementation en vigueur relatives à leur conservation et leur gestion ; - Informer et sensibiliser aux niveaux local et national sur le statut du site, les enjeux de sa proclamation en tant qu'aire marine et côtière protégée sur le plan écologique et socio-économique ; - <u>Faire connaître la future AMCP auprès du grand public à différentes échelles (locale, nationale et régionale)</u> et promouvoir les actions de conservation et les activités socio-économiques durables mises en place dans et autour du site ;
<u>Adhésion</u>	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Promouvoir les activités de gestion/conservation entreprises sur le site afin de maximaliser leur impact</u> ; - Fédérer les usagers directs du site, les autorités locales et autres parties prenantes autour de la future AMCP ;
<u>Engagement</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Inspirer, encourager les collaborations et les échanges d'expériences pour que de nouvelles initiatives similaires en Tunisie ou dans d'autres pays méditerranéens voient le jour où se renforcent ; - Encourager cette même cible à agir ou à entreprendre dans cette zone dans le respect de ces règles ; - Créer des synergies avec les plans de communication développés par les autorités nationales, les bailleurs de fonds et les organisations actives sur les thèmes similaires aux niveaux national et international.

Les concepts d'éducation à l'environnement développés à destination des enfants semblent être adaptés au groupe-cible visé. Néanmoins, étant donné qu'ils ne comportent pas de messages spécifiques à « ilots nord-est de Kerkennah ». Ces actions ne permettent de couvrir aucun des objectifs de communication souhaités.

3. Benchmark

Nous avons consulté un grand nombre d'outils et d'approches de communication au niveau international pour en dégager les grands principes ci-dessous qui seront à prendre en compte dans le cadre de l'élaboration du plan de communication :

- Réutiliser les ressources existantes sur la protection de l'environnement : Il existe de nombreux outils de sensibilisation sur la protection de la nature et la lutte contre le changement climatique. Dans la communication, il sera important de vérifier dans quelle mesure il est possible de réutiliser les contenus de communication déjà existants.

- Jouer sur l'émotion dans le contenu des outils : Il est primordial que le contenu des outils de communication, quel que soit leur format, fasse appel à l'émotion plutôt qu'à des informations rationnelles sur la protection de l'environnement. Les outils de communication qui marchent véhiculent des messages positifs, suscitent de la fascination pour la beauté de la nature et réveille le lien entre les humains et celle-ci.

- Faire le lien avec le quotidien des gens : Les personnes qui vivent en ville ne sont par exemple pas en contact quotidien avec la nature. Or, leurs actions ont un impact sur celle-ci. Il est important, dans la communication, de chercher des liens entre le quotidien des personnes et leur impact sur l'environnement.

- Créer autour des AMCP une image de loisir : La promulgation d'aires marines et côtières protégées peut susciter de la résistance dans le sens où un certain nombre de réglementations et d'interdictions entrent alors en vigueur dans la zone. Or, la protection de cette zone peut générer de nombreuses nouvelles activités de loisir. Il est important que la communication contribue à créer cette image de loisir et de récréation de la zone protégée pour donner envie aux personnes d'y séjourner et de la promouvoir.

- Communiquer sur le patrimoine culturel et historique : L'idée est que la communication contribue à la création d'une notion de territoire et de patrimoine en faisant appel à l'histoire et la culture communes des populations locales, et ce afin de les fédérer derrière le projet d'AMCP.

- Communiquer sur la biodiversité du parc : Les parcs nationaux répertorient les espèces dans le secteur et proposent de nombreux outils imprimés sur les animaux pour donner envie aux touristes de prolonger leur séjour pour faire des activités comme l'observation de la faune et flore.

- Mettre en avant les habitants pour favoriser leur adhésion
- Utiliser les journées mondiales pour faire des actions de communication : Les organismes d'éducation à l'environnement utilisent les journées mondiales comme occasions de sensibilisation. Voilà un aperçu non exhaustif de dates de journées mondiales possibles sur la page suivante :

Tableau 5 : Dates des journées mondiales

Date	Journée
8 mars	Journée mondiale de la femme (possibilité de sensibiliser sur les femmes actives pour la protection de l'environnement)
7 avril	Journée mondiale sur la santé (possibilité de sensibiliser sur les méfaits du plastique sur la santé)
15 avril	Journée mondiale de l'art (possibilité d'inviter des artistes pour sensibiliser à la protection de l'environnement)
22 avril	Journée mondiale de la Terre
22 mai	Journée internationale de la biodiversité
31 mai	Journée mondiale sans tabac (possibilité de sensibiliser sur les mégots sur la plage)
5 juin	Journée mondiale de l'environnement
8 juin	Journée mondiale de l'océan
10 novembre	Journée mondiale de la science au service de la paix et du développement

- Créer une sensation d'exclusivité : Beaucoup de touristes sont à la recherche d'endroits exclusifs en vacances. Certains opérateurs jouent sur ce besoin en faisant la publicité de lieux « hors sentiers battus » ou du fait de « voyager autrement ». La communication autour du site pourrait créer cette sensation d'exclusivité dans les messages et le design.
- Valoriser le travail des employés montrer les employés du et mettre en valeur leur travail, humanise le site et motive les employés
- Impliquer la population locale dès le démarrage de la sensibilisation : De nombreux gestionnaires de projets d'aire protégée témoignent que pour favoriser l'adhésion des parties

prenantes et groupes-cibles à leur démarche, il est primordial de les impliquer dès l'établissement de la stratégie de communication. Ceci est particulièrement vrai pour les groupes-cibles réfractaires. En les intégrant dans la démarche dès le début, ceci permet de diminuer leurs a priori négatifs potentiels sur le projet.

- Développer la Communication inter-sites.
- Proposer une offre dans la communication : Certains groupes-cibles se considèrent perdants avec la promulgation de l'aire protégée. Les messages positifs sur l'aire protégée n'auront pas d'effet s'il n'y a pas d'offre concrète que le parc puisse faire à ces groupes-cibles. Un exemple est celui des pêcheurs auprès desquels il sera difficile de communiquer si on ne leur propose pas une offre telle qu'une formation pour une activité économique alternative ou complémentaire.

Notre travail de recherche nous a montré qu'il existe de nombreux organismes actifs sur la sensibilisation à la protection de la biodiversité terrestre et marine. La palette d'outils que nous avons pu recensés est ainsi très large et diversifiée ; Des outils qui pourraient être réutilisés directement en l'état. Nous avons aussi collecté des visuels, jouant le rôle d'inspiration pour l'élaboration du plan de communication. (Ils seront présentés dans le document de la phase 2 de cette mission)

4. Conclusions et orientations de la stratégie de communication de l'AMCP « ilots nord-est de Kerkennah »

Une stratégie de communication adaptée au contexte en évolution : Un défi majeur de l'élaboration de la stratégie de communication aujourd'hui est que l'AMCP des ILOTS NORD/EST de Kerkennah n'est pas encore promulguée. Ainsi, les personnes responsables pour sa gestion ne sont pas encore officiellement recrutées, notamment celles qui auront la charge de la communication pour la promotion du site. La stratégie de communication doit intégrer cette particularité en prévoyant potentiellement deux structures de pilotage, une avant et une après la désignation de la ou des personne/s qui viendra/ont orchestrer la mise en œuvre du plan de communication. Ainsi, il faudrait éventuellement prévoir l'élaboration d'un cahier des charges pour le recrutement de la personne en charge de la communication, et un processus de passation détaillé et précis pour une bonne prise en main des tâches par cette personne.

Un processus de validation clarifié : Une condition impérative à la facilité d'action du futur chargé de communication responsable de la mise en œuvre du plan de communication est la clarification des responsabilités des différents intervenants.

Une vision commune pour tous les acteurs : Au-delà des acteurs institutionnels nationaux clés, on constate que les acteurs locaux que nous avons pu rencontrer lors de notre visite terrain, ont non seulement peu de notions sur la future AMCP mais leurs efforts ne sont pas coordonnés envers l'objectif de préservation de cette zone géographique. Il est primordial que les acteurs sur le terrain puissent se rattacher à une vision commune du site pour ensuite jouer le rôle d'ambassadeurs des messages de la communication. Pour cela, nous pressentons que les réunir pour adhérer à cette vision commune sera un préalable clé à leur engagement pour ce projet. Les ateliers participatifs menés avec les parties prenantes à l'occasion de l'élaboration du plan d'aménagement et de gestion intégré sont des formats pertinents à étudier pour la suite. Nous explorerons dans le cadre de la stratégie les options pour développer des processus participatifs assurant l'engagement de tous les acteurs clés. Il pourrait être également intéressant de développer des éléments de plaidoyer avec des « call to action » pour convaincre tous ces acteurs de l'importance de leur soutien et leur indiquer quelles actions sont nécessaires de leur part. L'approche genre, aujourd'hui faible des actions, devra être renforcée.

Plus d'écogestes, pas plus de touristes : L'été, le site de Kerkennah est pris d'assaut par les touristes et les vacanciers. Ainsi, les professionnels du secteur ne manquent pas de visiteurs durant cette période. En revanche, il serait intéressant d'avoir un impact sur les comportements de ces visiteurs pour qu'ils contribuent à la préservation de la zone. Aussi, donner envie aux touristes de venir à un autre moment de l'année pour diversifier les activités touristiques représente une opportunité intéressante. Néanmoins, tant que la sensibilisation à la préservation du site n'est pas bien intégrée par les acteurs locaux de la zone, l'arrivée de touristes supplémentaires peu sensibilisés pourrait causer un vrai danger pour sa préservation.

Des actions additionnelles nécessaires : D'une manière générale, les actions menées jusqu'à présent sont insuffisantes pour avoir un impact significatif sur l'amélioration de la préservation de la zone géographique, il faudra donc multiplier les actions de communication avec un réel « tapage » pour obtenir une sensibilisation efficace voire un engagement de tous les acteurs sur place. La communication doit habilement réutiliser les contenus existants. Néanmoins beaucoup de nouveaux outils devront être créés. Pour cela, il sera nécessaire de développer des

contenus avec des informations pratiques, mais aussi sur le patrimoine, la faune et la flore, en mettant en avant les acteurs du site et avec un discours faisant appel à l'émotionnel.

Une planification devant rester néanmoins réaliste : Notre état des lieux met en évidence que chez tous les acteurs aux niveaux national et local, les ressources humaines et financières pour mener la communication sont aujourd'hui limitées. Nous favorisons de partir sur une stratégie et un plan de communication avec des actions dont le niveau d'ambition est en adéquation avec ces ressources disponibles. Aussi, il sera intéressant d'utiliser les canaux existants pour plus d'efficacité, la création de nouveaux canaux de communication nécessitant beaucoup d'efforts pour les parties prenantes. Avoir un plan de communication réaliste facilitera sa mise en œuvre et les premiers « succès » ainsi atteints seront source de motivation pour les personnes impliquées.

Calendrier pour la suite de la mission

Nous vous proposons le calendrier suivant pour la suite de la mission :

ATTENDU	DATE
Elaboration du rapport final de la phase I	09 -4 -2023
Elaboration du rapport provisoire de la phase II	23 -4 - 2023
Version finale du rapport de la phase II	30 -4 -2023
Rapport provisoire de la phase III	19- 5 – 2023
Version finale du rapport de la phase III	24 -5 - 2023
Version finale de la stratégie de communication	31- 5 - 2023

X. VISION ET CHOIX FONDAMENTAUX DE LA PHASE II

Au vu de l'ensemble de ce qui précède, nous sommes persuadés que seule une stratégie de communication sociale opérant sur tous les secteurs concernés et de façon participative pourrait offrir à notre action la réussite et la pérennité escomptée

Nous présentons ci-après les modalités et principes de notre démarche pour l'élaboration de notre campagne communicationnelle

1. Justification de l'approche :

Notre action vise la modification des connaissances, des opinions et des comportements du public bénéficiaire. Cette modification est recherchée au profit de la société dans son ensemble et répond à l'intérêt (directement ou indirectement) des individus ciblés. Cette approche s'inscrit dans la perspective de **la communication sociale**.

Son but : la communication sociale a pour but de corriger, par la persuasion, des comportements jugés préjudiciables et suffisamment généralisés pour justifier une action collective. Elle incite chaque individu à prendre sa part de responsabilité dans l'œuvre entreprise.

Sa spécificité : cette communication est centrée sur les effets, c'est-à-dire, sur les résultats recherchés. Autrement dit, il ne suffit pas de parler, de dialoguer, d'afficher, de publier, de diffuser un message, il faut, aussi, établir un véritable échange interactif entre les différents acteurs pour aboutir à un changement de comportement concrétisé par une action effective et une amélioration palpable (rentabilité, qualité, préservation...).

Caractéristiques de la communication sociale :

Bien que parfois confondue avec les principes de la publicité voire même de la propagande, la communication sociale s'en démarque car :

- Elle prône des modifications de comportement qui n'induisent aucun acte d'achat comme Finalité (sauf s'il s'agit de changer un mode opératoire). Elle est, par conséquent, anti-consommatrice (Contrairement à la publicité).



- Elle est objective : les messages véhiculés s'appuient sur des faits prouvés, des données scientifiques validées...
- Elle se réfère à des comportements idéaux des individus à l'égard d'eux-mêmes, d'autrui ou de l'environnement.
- Elle est financée par la collectivité publique (ou arbitrée par elle).

Bienfaits supplémentaires

- La communication sociale économise l'intervention réglementaire : lois, décrets... constituent les moyens privilégiés de l'autorité publique. L'administration est portée à résoudre les problèmes par la contrainte, ce qui est, souvent, générateur d'inefficacité, alors qu'une campagne de persuasion bien conçue, donnerait des résultats positifs.
- La communication sociale éveille les consciences, les données chiffrées sur les pertes, la Détérioration...permettent de mieux saisir le coût des problèmes à résoudre. Leurs présentations Au public devient base d'explication sur la cohérence et l'opportunité des choix de l'institution.
- Sans circulation de la connaissance, la conscience des problèmes n'existe pas et l'éveil des Consciences est le préalable à l'émergence de comportements de responsabilité.

La complémentarité entre persuasion et réglementation

Le but de la persuasion est de convaincre, par la communication en vue d'un changement de comportement préjudiciable à l'intérêt individuel ou collectif.

L'action de la persuasion porte sur les deux volets de la connaissance sociale :

- La connaissance : C'est la raison qui justifie les modifications préconisées. Elle rectifie notre façon instinctive de faire.
- L'opinion : c'est l'interprétation de la connaissance. Elle positionne l'individu par rapport à l'intérêt qu'il porte à la connaissance. Une opinion favorable conditionne le passage de « l'information » à « l'application » (changement de comportement). L'inverse est tout aussi vrai.

« Toute modification d'attitude s'appuie sur l'opinion que l'on a tout intérêt à informer, opinion qui s'alimente de la connaissance acquise sur le sujet ».

Les limites de la persuasion

Toutes les théories confirment que la persuasion seule ne peut aboutir à un changement collectif et individuel, surtout si le changement visé doit s'opérer dans une période relativement courte. En d'autres termes, il existe un certain seuil à cette action de communication pour la modification des habitudes profondes. (Les études menées en Europe ont démontré que pour le port de la ceinture de sécurité ou pour la lutte contre le tabac ce seuil était de 30%).

Vouloir augmenter ce seuil développe l'accroissement des efforts de communication, essentiellement, par la qualité (efficacité, coût, facilité, accessibilité...) des solutions proposées qui pourraient amener le public à accepter de lui-même de modifier ses habitudes.

Une fois le seuil de l'acceptation atteint, il ne reste que la réglementation pour la réussite de l'action visée.

La réglementation

« Il suffit de rendre obligatoire une mesure pour que son respect augmente sensiblement dans la société ».

Il est prouvé que le respect d'une mesure par la crainte de la sanction est évident, mais il faut souligner que la réglementation est un gage de rigueur administrative qui aux yeux du public signifie la crédibilité de l'information et son intérêt au profit de tous.

La réglementation puise sa force dans trois facteurs :

- **L'effet catalyseur**

Il entraîne rapidement vers l'action la frange de la population convaincue par la communication déjà entreprise.

- **L'effet conformité**

« Puisque les autres respectent aussi ». Par conséquent, la réticence individuelle s'estompe devant la conformité et l'uniformité de la majorité.

- **L'effet « peur de la sanction »**

A titre d'exemple, fumer dans un lieu où cela est interdit aux Etats-Unis, coûte 3.000 \$ d'amende ou 90 jours d'emprisonnement ou le licenciement d'un fonctionnaire.

La réglementation n'a de valeur que lorsque la sanction engendrée par le non-respect est suffisamment dissuasive.

Il est à retenir que lorsque l'approche coercitive est précédée d'une phase de persuasion bien menée, elle peut aboutir à :

- Un niveau élevé du respect de l'action entreprise.
- Un changement de comportement (du moins dans son aspect apparent) rapide.

La réglementation suppose qu'elle soit appliquée et donc, un contrôle opéré pour vérifier sa mise en pratique.

Principes de l'information efficace :

- La simplicité des « faits » avancés.
- La contraction du message (peu de mots respectant les données de la rhétorique).
- Un slogan mobilisateur
- La répétition (avec reformulation, avec déclinaison)
- La répétition doit alterner : Séduction, agressivité, exaltation, angoisse.

L'information efficace réalise (vise) la NORMALISATION des comportements (des esprits).

2. L'élaboration d'une campagne de communication : règles de base

La stratégie de communication sociale doit obéir à des principes rigoureux pour réaliser l'impact recherché.

Les concepts de base : la réussite d'une campagne s'appuie sur deux règles :

1/ En amont, une règle conceptuelle : la règle des 3 unités (ou règle des 3 T)

2/ En aval, une règle opérationnelle : la règle des 3 composantes (ou règle des 3 S)

REGLE DES 3 T : - Thème ;

- Temps ;
- Tout.



L'unité de thème : L'on ne doit aborder qu'un seul sujet au sein d'une campagne. C'est une règle absolue d'efficacité, par exemple, une campagne qui aborde tous les aspects pour préserver la qualité du lait peut, au plus, sensibiliser sur cette notion générale, mais non conduire à des résultats concrets par des applications pratiques.

On dit que, souvent, « l'individu accepte un conseil, deux recommandations dispersent son attention. Trois messages similaires s'annulent réciproquement.

L'unité de temps suggère que l'information se déroule sur une période rigoureusement définie par le plan médias sans interruption. Le moment du lancement d'une campagne doit coïncider avec la période où les individus sont les plus réceptifs au message. En outre, il serait judicieux de profiter d'une conjoncture favorable telle que foire, manifestation sportive...

L'unité du tout : Cela signifie que l'impact de la communication est d'autant plus fort que le plus grand nombre de moyens soient réunis à son profit, « il vaut mieux exercer l'effort maximal sur une même campagne que de le distribuer sur différentes opérations séparées ».

REGLE DES 3 S : - Stratégie.

- Slogan.

- Symbole.

a. La stratégie

Comme organisation, cette rubrique comporte l'intervention sur plusieurs composantes :

a) le thème de la campagne : L'efficacité commande que l'on retienne les sujets pour lesquels la communication a le plus de chance de pouvoir modifier l'état existant. C'est pour cela que, souvent, l'on évalue d'abord la sensibilité du public à l'usage intensif de l'information sur le thème donné. « La simultanéité de campagnes portant sur des thèmes différents conduit à l'inefficacité ». (Voir en amont).

b) la définition de la cible : la réussite d'une campagne est conditionnée par la définition précise de la cible, en règle générale et contrairement à une opinion répandue, la tranche d'âge 24-45 ans est la plus réceptive et elle peut être un véritable catalyseur (PRESCRPTIVE) envers la génération qui suit. La définition de la cible tient compte aussi bien de ses caractéristiques propres (âge, niveau d'instruction, opinion...) que de son environnement, c'est-à-dire, le rapport de la cible avec les catégories similaires, ainsi que sa position et ses influences à l'intérieur du groupe social.

c) la conception du message : Le message représente l'élément fondamental de la communication. Sa conception répond à des exigences techniques d'efficacité.

Cinq aspects sont pris en compte à cet effet :

- Le caractère.
- Le ton.
- Le contenu.
- La présentation.
- La signature.

- **Le caractère du message**

Trois caractères sont dominants :

- **La peur** : mort, insécurité, la faute, donc, la sanction, mais persuader par la peur est une opération délicate car on peut obtenir l'effet inverse par la fascination ou le refus de respecter la règle. Dans d'autre cas, l'effet émotionnel est obtenu, mais, sans changement notable vers un comportement souhaité.

La plupart des études à ce sujet préconisent de n'utiliser la peur que lorsqu'on souhaite déclencher une action immédiate de la cible. Dans le cas où des comportements plus stables doivent être acquis, il faut rechercher un dosage correspondant à un seuil d'EVEIL de L'ATTENTION.

En règle générale, il est recommandé d'utiliser la peur en communication pour :

- Les catégories sociales à bas revenus.
- Les enfants avec modération sans effet symbolique ou d'angoisse.
- Pour un effet immédiat.
- Avec une argumentation précise.
- **L'humour** : S'il est bien considéré par certains spécialistes, il faut néanmoins signaler qu'on lui reproche de distraire l'attention, la forme couvrant alors le fond.

Certaines études démontrent que ce genre de message attire l'attention mais reste peu persuasif, c'est pourquoi il est conseillé de l'utiliser pour attirer l'attention et non comme « support du message ». On peut, également, l'employer par moments pour aérer une campagne ou une action de longue durée.

- **Le plaisir** : Ce caractère (avec la réussite, le rêve voire même le fantasme) touche plus les esprits et sa mémorisation s'avère meilleure, sans doute parce que son effet de contraste par rapport au quotidien retient l'attention.

Mais cela ne veut pas dire que le passage à l'acte, c'est-à-dire à un comportement souhaité, soit automatique.

- **Le ton du message**

Un message peut être d'un ton gai ou sévère, montrer le beau ou le laid, jouer sur le familier ou sur l'insolite, être flatteur, suggestif séducteur, moralisateur, participatif, directif... Il peut s'appuyer sur une argumentation positive ou négative. Mais, Il est admis qu'un message plaisant est mieux accepté, plus efficace, surtout s'il est enveloppé d'un brin de flatterie du public cible.

Plusieurs expériences ont prouvé que le public est peu enclin à admettre les messages moralisateurs et autoritaires, surtout pour une cible qui a un niveau appréciable ou si elle occupe un poste élevé dans la hiérarchie de la décision (l'information présentée comme un ordre frappe comme une insulte.)

Un ton naïf ou fantaisiste peut également conduire au rejet du message. Le ton participatif est plus doux, il associe le bénéficiaire (la cible) dans l'action. Ce ton est plus recevable pour les thèmes difficiles, même si certains auteurs trouvent son efficacité plus faible que le ton directif

Les psychologues enseignent que la positivité construit et la négativité détruit. Il est alors indiqué de dire ce qu'il faut faire, donc de plaider les comportements souhaités : il est préférable de dire que l'eau est une richesse, plutôt que le gaspillage est une ruine. « Un slogan comme : ne rendez pas la vie difficile aux enfants », après un certain temps, une part du public ne se rappelle que de l'information : Les enfants sont difficiles.

- **Le contenu du message**



Il s'agit de trouver l'argumentation la plus persuasive. Le récepteur est preneur des informations qui améliorent sa condition, son statut, son image. Alors, l'effort consenti est accepté et le changement d'attitude est engagé.

Sensibiliser sur un problème, sans donner de solution pour y remédier, développe une frustration et le message est alors rejeté. Exemple : « Le ruissellement d'eau de pluie draine la couche arable ». Ce message a toutes les chances de n'intéresser personne. Alors que le labour en courbe... conserve votre sol a toutes les chances d'être retenu.

Dès que l'on s'éloigne de la rigueur, du fait d'expérience, l'argument faiblit. De même que les messages exprimant les idées générales sont mal perçues « Préservons notre richesse maritime » sont inefficaces. Ils annoncent une idée (dite creuse) sans la rattacher à un fait et une action à entreprendre.

La même remarque peut être avancée concernant les conseils banalisés, reconduits sans modification, d'une campagne à l'autre.

En conclusion, ce qu'il faudrait retenir pour le contenu du message, c'est de ne pas saturer l'esprit par plusieurs recommandations (une idée par message, selon la règle de l'unité du thème) et l'idée exprimée doit être entière et claire, en rapport avec le vécu du récepteur, portée par un slogan unique, non transposable à un autre sujet.

- **La présentation du message**

La qualité du message repose sur sa faculté d'attirer l'attention, de la conserver et de convaincre par son argumentation. Un film sur les dégâts de la mineuse doit répondre à la loi du genre, c'est-à-dire, comporter des éléments dramatiques ou spectaculaires. Une présentation attractive doit faire appel à l'originalité.

L'attrait du message est obtenu en associant la clarté de l'idée à l'approche esthétique de la forme et l'originalité de la composition. Cette rubrique fait appel à toute la créativité des communicateurs et leur sens artistique.

- **La signature du message**

La source du message lui confère sa crédibilité, son sérieux, loin de tout intérêt mercantile (ou l'inverse). D'après les spécialistes, l'efficacité d'une communication persuasive

dépend, en premier lieu, de la confiance accordée par l'audience à la source du message des intentions qu'elle lui prête, de la compétence qu'elle lui reconnaît.

La source gouvernementale, au service strict de l'intérêt général, passe bien les spécialistes– sous le seul angle de leur fonction (vétérinaire, agronome...) sont acceptés. « Le privé » est souvent associé à la recherche du profit. Il est à remarquer que les techniciens spécialistes ne sont plus crédibles quand ils font appel aux sentiments. N'importe qui ne peut pas signer n'importe quel argument ; il faut assurer une cohérence stricte entre l'émetteur et le message. La signature formelle doit être rapidement identifiée sur le plan visuel (logotype...) et sonore (indicatif...jingle).

b. Le slogan

Le slogan résume en une phrase la teneur de la campagne. C'est une œuvre d'une grande synthèse ; sa conception exige une recherche laborieuse, ses principales caractéristiques sont :

- Il est conseil : c'est une information pratique en vue d'un changement de comportement présenté, clairement, pour une action précise.
- Il est court : plus slogan est court, mieux il est perçu, meilleure est sa mémorisation. Il est souvent admis qu'un slogan ne doit pas dépasser six mots.
- Il frappe l'esprit : un slogan efficace est un slogan facile à retenir, attire par son originalité avec des mots qui charment par leur sonorité.

Le slogan doit impliquer chaque personne, dans l'action, par un mode participatif (sauvegardons notre patrimoine au lieu de sauvegarder). Il représente l'image phonique et écrite de la campagne. Il doit refléter son caractère général et, donc, rester sérieux dans une communication sociale. Les calembours et les jeux de mots ne sont pas les plus indiqués, faire sourire le public est une chose, lui faire changer ses habitudes en est une autre.

Il est, aussi, répétitif : l'efficacité de la persuasion repose sur la répétition. La forme concise du slogan lui permet d'être partout présent.

En conclusion un slogan :

- Affirme l'objectif de la campagne.
- Donne le ton.



- Est très court.
- Attire l'attention
- facile à retenir.
- Implique dans l'action
- présent partout.

c. Le symbole : (le logotype)

Le symbole est la forme graphique du slogan. Il représente l'ensemble de la campagne et sa reconnaissance. Il identifie le message : il recherche à représenter, en un dessin concis, le conseil véhiculé. Son efficacité réside dans sa simplicité et l'évidence de son rapport avec l'idée à transmettre. Sa réussite se manifeste quand, séparé du texte qui l'accompagne, sa seule vue rappelle l'annonce.

Le symbole doit être :

- **Simple** : d'un coup d'œil, on le reconnaît et on l'interprète. (Exemple : les signalisations routières).
- **Attractif** : il attire l'attention par sa nouveauté et, par sa « force », il se voit de loin. Il est fait pour durer. Il est, par définition, œuvre d'art.
- **Omniprésent** : synthèse graphique d'une campagne, il est à reproduire abondamment, jusqu'à ce que sa seule perception rappelle la recommandation véhiculée.

3. L'évaluation d'une campagne

L'impact attendu de l'action de communication se mesure par deux composantes essentielles :

- Les indicateurs de mesure des effets de la communication sociale.
- Les instruments de mesure de ses effets (Impact) ou grille de collecte de données.

a. Les indicateurs de mesures

L'évolution des indicateurs, tout au long d'une campagne, permet au concepteur de piloter le déroulement de son action pour assurer le maximum d'adéquation des moyens utilisés aux résultats attendus. Ces indicateurs sont au nombre de cinq :



1- Les indicateurs d'objectifs : ils sont de deux ordres :

a/ Economiques : exemple augmentation de la pêche, réduction du gaspillage, amélioration de la qualité...

b/ Comportementaux : respect des normes, utilisation de matériel adéquat (chalut sélectif)...

Les indicateurs d'objectifs peuvent être repartis dans le temps (50% des pêcheurs optent pour le nouveau matériel d'ici 20)

2- Les indicateurs de moyens : ces indicateurs énumèrent les différentes interventions envisagées pour suivre leur application dans le temps (selon le plan médias) en d'autres termes le type de médias utilisés selon une programmation pré-établie.

3- Les indicateurs d'impact : mesure le degré de réceptivité de la cible. Ils permettent d'apprécier quantitativement et qualitativement les rôles respectifs exercés par les différents médias dans la diffusion des messages.

En fait ces indicateurs peuvent être subdivisés en :

- Degré de perception
- Degré de mémorisation
- Degré de compréhension

4- Indicateurs de résultats déclarés : ces indicateurs évaluent les progrès obtenus par la campagne sur les connaissances, les opinions et les comportements des bénéficiaires, apprécier à partir des réponses livrées aux enquêteurs par les bénéficiaires eux-mêmes.

Ces indicateurs de résultats déclarés sont mesurés pendant le déroulement de la stratégie de communication c'est à dire entre ces différentes phases et à son achèvement. Les indicateurs de résultats réels : ils permettent de mesurer dans les faits, le changement de comportement de la cible (technique de traite, utilisation du chalut sélectif, taille précoce...) et le rendement (quantité et /ou qualité) obtenu.

b. La collecte des données

Les informations à collecter sont de deux ordres :

- Celles qui traitent des connaissances des opinions et des comportements déclarés (enquêtes).



- Celles qui concernent les comportements réels. **IN-SITU** : observation. ou relevé de données objectives .

XI. Bibliographie

- Atlas du Gouvernorat de Sfax, 2013
- UICN, Aires marines protégées, les enseignements du premier congrès mondial pour la stratégie nationale,
- W.Ferchichi, Etude De La Législation Sur Les Aires Protégées En Tunisie, 2010
- Plan de Gestion Intégrée des îles Kerkennah, 2008
- Municipalité de Kerkennah
- Noômène Fehri, La palmeraie des Îles Kerkennah (Tunisie), un paysage d'oasis maritime en dégradation : déterminisme naturel ou responsabilité anthropique ?, 2011
- Nouri et al, La pêche artisanale en Tunisie: Diagnostic des techniques et des engins de pêche utilisés
- PNUE-PAM-CAR/ASP, Synthèse régionale sur la représentativité des Aires Marines Protégées de Méditerranée, 2009
- Schéma Directeur D'aménagement De Zone Sensible Des Iles De Kerkennah, 1995
- Film The UN Convention on the Law of the Sea - A Kerkennah Fisherman, 2010
(<https://www.youtube.com/watch?v=BLYtma7QY1E>)
- http://rac-spa.org/sites/default/files/signatures_ratification_bc_spabd.pdf
- <http://www.gouvernorat-sfax.gov.tn/fr/dgkerkena.htm>
- <http://www.petrofac.com/regions/africa/tunisia.aspx>
- <http://www.tunisianindustry.nat.tn/fr/DR.asp?Gvt=10>
- <http://pasctunisie.org/nouveau-concept-developpement-durable-au-village-kratten-lesiles-kerkennah/>

XII. ANNEXES

Aperçu sur les techniques de pêches utilisées

Cherfia (pl. Cherafi), conçue depuis plus que 500 ans pour la pêche dans les hauts fonds, "C'est une pêcherie fixe utilisée dans le sud du pays particulièrement aux îles Kerkennah et dans une moindre mesure à Chebba et Djerba où on trouve les hauts fonds avec une grande amplitude des marées. Cet engin permet la capture de plusieurs espèces notamment les mugilidés, les spars, les sargues, les rougets.

Drina : "Les nasses artisanales sont confectionnées avec des régimes de palmes ou des roseaux. Ces dernières sont utilisées au nord du pays pour la pêche des langoustes. Les nasses sont utilisées dans la région de Kerkennah pour la pêche des poissons côtiers tel que : les Spars, les labridés, les serrans, les corbes et les rougets. De nos jours on utilise une structure métallique revêtue de grillage ou de filet

Hejar : cette technique qui consiste à installer des pièges à poulpe a évolué au fil du temps. A ses débuts, les pêcheurs utilisaient des pierres creuses les quelles étaient remplacées vers la moitié du 20ème siècle par des blocs en ciments creux. Cette technique avec la Charifia stipule l'appropriation des fonds marins par les pêcheurs. Une autre variante de cette technique est le piégeage des poulpes avec des gargoulettes en terre cuite que les pêcheurs disposent en chapelet dans les fonds des plateaux de posidonie, les poulpes attirés par l'abri qu'offre ces récipients sont piégés.

Demmassa : La pêche à la sautade : "Cette technique est utilisée pour la pêche des poissons sauteurs. Elle est constituée par un filet maillant vertical de 200 m environ, avec lequel on encercle les poissons et un autre horizontal soutenu à la surface de l'eau par des flotteurs et des roseaux, Lorsque les poissons sont encerclés, ils sont effrayés par les pêcheurs. Les poissons finissent par s'emmêler à travers les nappes. Cet engin nécessite un travail d'équipe. A Kerkennah, cette technique est utilisée pour la pêche du muge sauteur.

Kiss (à la traine) : il s'agit de filets trainés derrière les chalutiers et balayant les fonds marins. Une fois le filet, ramassé les marins font le tri pour ne garder que ce qui est valable à la vente. Cette technique non seulement, cause des dégâts sur les

Liste des associations de Kerkennah

- 01 Association de développement Kyranis
- 02 Association Kerkennah sportive
- 03 Association sportive «Lander du poids » de El Ataya
- 04 Association sportive de Kraten
- 05 Association Ennajet pour la protection des Personnes Âgées et des Invalides à Kerkenah
- 06 Association Jeunes Kerkennah de développement - Ramla
- 07 Association Kerkennah pour l'Avenir- Mellita
- 08 Association des retraités (Ramla)
- 09 Association des amis de la mémoire populaire
- 10 Association coranique Mohamed
- 11 Association des amis et des parents du jardin d'enfants municipal -Ramla
- 12 Section croissant rouge 13 Association Jeunes et sciences -KerkennahRamla
- 14 Comité de protection des monuments -Kerkennah - Ramla
- 15 Association des amis de Am Khmaies – Ouled Kassem
- 16 Association de coopération –caritative -Kallabine
- 17 Ligue insulaire de défense de monuments et de développement
- 18 Association de développement d'Oueld Yaneg
- 19 Association de l'Océano Club - Kerkennah
- 20 Association de Volley ball de Kerkannah
- 21 Association de Kraten pour le développement durable, la culture et le divertissement
- 22 Association Majarra - Ramla
- 23 Association Fidélité des militaires retraités
- 24 Association de la ligue de militantisme des jeunes

- 25 Association Bardimes pour la culture et le divertissement
- 26 Association Essedik - Attaya
- 27 Association de préservation de l'environnement à l'île de Kerkennah
- 28 Association des fidèles de L'archipel de Kerkennah
- 29 Association Kerkennah pour la protection du patrimoine Culturel et maritime
- 30 Association Médicale de Kerkennah
- 31 Association Sportive de Kraten
- 32 Association Coeur Kerkennah
- 33 Association des amis de la maison de jeunes Melita à Kerkennah
- 34 Association le voile Théâtral Kerkennah
- 35 Association du festival -Karnit- Kerkennah
- 36 Association Continuité des générations
- 37 Union de la voix de l'étudiant tunisien
- 38 Lion's club Kerkennah
- 39 Association des anciens de l'école Ouled Kacem
- 40 Sport Nautique - Ouled Bouali



Mediterranean
Action Plan
Barcelona
Convention



*The Mediterranean
Biodiversity
Centre*

Specially Protected Areas Regional Activity Centre (SPA/RAC)

Boulevard du Leader Yasser Arafat

B.P. 337 - 1080 Tunis Cedex - Tunisia

car-asp@spa-rac.org

www.spa-rac.org



**Co-funded by
the European Union**